

RAPPORT FINANCIER 2014 GROUPE GRAINES VOLTZ POUR LES COMPTES CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2014

Sommaire

A- Comptes sociaux de la société Graines Voltz au 30 septembre 2014

I- Bilan

II- Compte de résultat

III- Annexe légale

- 1- Eléments significatifs de l'exercice
- 2- Evènements post-clôture
- 3- Règles et méthodes comptables
- 4- Changements de méthode
- 5- Notes sur le bilan actif
- 6- Notes sur le bilan passif
- 7- Notes sur le résultat
- 8- Autres informations
- 9- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
- 10- Détail des postes concernés par le chevauchement d'exercice
- 11- Tableau de financement analysant la variation de trésorerie
- 12- Honoraires des Commissaires aux comptes
- 13- Tableau des filiales et participations

IV- Tableau de financement

V- Résultats de la société aux cours des cinq derniers exercices

B- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux

C- Comptes consolidés du Groupe Graines Voltz au 30 septembre 2014

I- Etats de synthèse

- 1 Compte de résultat au 30 septembre 2014
- 2 Résultat global au 30 septembre 2014
- 3 Etat de situation financière consolidée au 30 septembre 2014
- 4 Tableau de variation des capitaux propres au 30 septembre 2014
- 5 Tableau de flux de trésorerie consolidé au 30 septembre 2014

II- Méthodes et principes comptables en normes IFRS

- 1- Contexte général et déclaration de conformité
- 2- Date d'arrêté des comptes
- 3- Bases d'évaluations
- 4- Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation
- 5- Conversion des comptes des entités étrangères
- 6- Recours à des estimations
- 7- Principes et méthodes comptables
- 8- Périmètre de consolidation
- 9- Comparabilité des comptes de résultats
- 10- Goodwill- Regroupement d'entreprises (IFRS 3)
- 11- Secteurs opérationnels (IFRS 8)

III- Evènements de l'exercice

IV- Les postes du résultat global et de l'état de situation financière

- Note 1 - Le chiffre d'affaires
- Note 2 - Les frais de personnel
- Note 3 - Les impôts et taxes
- Note 4 - Les dotations aux dépréciations des éléments d'actifs
- Note 5- Autres produits et charges opérationnels
- Note 6 - Le coût de l'endettement
- Note 7 - Les autres produits et charges financières par catégorie comptable d'actifs et passifs financiers
- Note 8 - Les impôts sur les résultats

- Note 9 - Le résultat pour une action
- Note 10 - Le goodwill
- Note 11- Les autres immobilisations incorporelles
- Note 12- Les immobilisations corporelles
- Note 13- Les actifs non courants
- Note 14- Les stocks
- Note 15- Les clients et autres débiteurs
- Note 16- La trésorerie et équivalent de trésorerie
- Note 17- Les dettes financières courantes et non courantes
- Note 18- Les provisions courantes et non courantes
- Note 19- Les fournisseurs et les autres passifs courants
- Note 20- Le tableau de flux de trésorerie
- Note 21- Le capital social
- Note 22- Les engagements hors bilan
- Note 23- Les transactions avec les parties liées
- Note 24- Les évènements post clôture

D- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

E- Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 31 Mars 2015 portant rapport de gestion sur les comptes annuels et rapport sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 30 septembre 2014

I- Informations générales

II- Modifications de présentation et d'évaluation des comptes

III- Filiales et participations

IV- Aspects juridiques

V- Autres aspects juridiques

VI- Répartition du capital social et actions d'autocontrôle

VII- Autres informations

- VIII- Conséquences environnementales et sociales de l'activité de la société
- IX- Autres propositions soumises au vote de l'assemblée générale
- X- Attestation du dirigeant
- XI- Annexe au rapport de gestion : Informations sociales et environnementales

- F- Rapport du Président du Conseil d'Administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que sur les procédures de contrôle interne mises en place par la société (article L.225-37 du Code de Commerce) pour l'exercice clos au 30 septembre 2014
- I- Préparation et organisation des travaux du Conseil d'Administration
- II- Le code de gouvernement
- III- Le comité de pilotage
- IV- Rémunération des mandataires sociaux
- V- Limitations apportées par le Conseil d'Administration aux pouvoirs du Président Directeur Général et du Directeur Général Délégué
- VI- Conflits d'intérêts
- V- Information et communication boursières
- VI- Procédures de contrôle interne

- G- Rapport des Commissaires aux comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société Graines Voltz S.A. pour l'exercice clos le 30 septembre 2014.
- H- Rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

A. Comptes sociaux de la société Graines Voltz au 30 septembre 2014

I- Bilan (présenté en Euros)

ACTIF	Exercice clos 30/09/2014 (12 mois)			Exercice précédent 30/09/2013 (12 mois)
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
Actif immobilisé				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	719 789	566 127	153 662	203 771
Fonds commercial	2 958 059		2 958 059	812 566
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains	308 145	3 094	305 050	311 397
Constructions	4 409 962	1 070 759	3 339 203	3 614 504
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 527 675	2 006 651	521 024	516 643
Autres immobilisations corporelles	3 382 173	2 516 482	865 691	1 035 628
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	11 111 882	498 866	10 613 016	12 182 955
Créances rattachées à des participations	3 457 756	602 036	2 855 720	2 302 643
Autres titres immobilisés	2		2	2
Prêts				
Autres immobilisations financières	418 456		418 456	289 420
TOTAL (I)	29 293 897	7 264 015	22 029 882	21 269 529
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements	202 490		202 490	229 444
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	10 646 156	670 661	9 975 495	8 871 987
Avances et acomptes versés sur commandes	5 608		5 608	19 815
Clients et comptes rattachés	28 581 013	5 719 228	22 861 785	18 944 321
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs				
. Personnel	49 468		49 468	31 524
. Organismes sociaux	114		114	669
. Etat, impôts sur les bénéfices	2 630 082		2 630 082	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	378 420		378 420	391 908
. Autres	206 874	23 923	182 951	279 594
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	1 835 195		1 835 195	1 967 532
Disponibilités	3 452 149		3 452 149	4 167 690
Instruments de trésorerie				
Charges constatées d'avance	313 278		313 278	682 032
TOTAL (II)	48 300 846	6 413 813	41 887 034	35 586 518
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)	357 499		357 499	346 658
TOTAL ACTIF (0 à V)	77 952 242	13 677 828	64 274 415	57 202 705

Bilan (suite)

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2014 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2013 (12 mois)
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 1 370 000)	1 370 000	1 370 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	812 014	812 014
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	137 000	137 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	15 501 283	11 619 697
Report à nouveau	-54 303	83 135
Résultat de l'exercice	4 594 643	3 881 587
Subventions d'investissement	423 682	473 023
Provisions réglementées	91 875	63 788
TOTAL (I)	22 876 195	18 440 244
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	720 111	386 658
Provisions pour charges	573 414	347 966
TOTAL (III)	1 293 525	734 624
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts	12 510 624	10 857 491
. Découverts, concours bancaires	15 745 582	17 042 713
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	800 000	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 090 457	6 337 608
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	1 489 788	1 319 619
. Organismes sociaux	1 037 154	881 339
. Etat, impôts sur les bénéfices		106 072
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	587 254	396 064
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	429 008	402 591
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		332 837
Autres dettes	414 425	339 953
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	40 104 292	38 016 287
Ecart de conversion passif(V)	403	11 549
TOTAL PASSIF (I à V)	64 274 415	57 202 705

II- Compte de résultat

	Exercice clos le 30/09/2014 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2013 (12 mois)	
	France	Exportations	Total	Total
Ventes de marchandises	57 629 567	14 690 114	72 319 680	67 734 551
Production vendue biens				
Production vendue services	635 968	159 201	795 169	581 942
Chiffres d'affaires Nets	58 265 535	14 849 314	73 114 849	68 316 494
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			1 102 034	967 081
Autres produits			2 354 780	1 975 345
Total des produits d'exploitation (I)			76 571 662	71 258 919
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			43 121 004	42 107 462
Variation de stock (marchandises)			374 932	-641 553
Achats de matières premières et autres approvisionnements			340 902	351 301
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			113 484	-79 982
Autres achats et charges externes			10 069 326	9 195 180
Impôts, taxes et versements assimilés			792 389	742 911
Salaires et traitements			8 643 052	7 801 289
Charges sociales			3 467 306	3 237 621
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 052 021	1 038 703
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			2 624 474	969 826
Dotations aux provisions pour risques et charges			403 510	21 039
Autres charges			2 779 915	2 208 355
Total des charges d'exploitation (II)			73 782 315	66 952 153
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			2 789 347	4 306 766
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations			1 884 712	1 364 662
Produits des autres valeurs mobilières et créances				
Autres intérêts et produits assimilés			710 914	658 131
Reprises sur provisions et transferts de charges			550 991	128
Différences positives de change			25 045	43 449
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				72 658
Total des produits financiers (V)			3 171 661	2 139 028
Dotations financières aux amortissements et provisions			1 458 401	550 991
Intérêts et charges assimilées			940 610	452 279
Différences négatives de change			14 483	21 032
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement			52	
Total des charges financières (VI)			2 413 546	1 024 301
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			758 116	1 114 726
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			3 547 463	5 421 492

Compte de résultat (suite)

	Exercice clos le 30/09/2014 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2013 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	12 131	54 952
Produits exceptionnels sur opérations en capital	146 652	232 622
Reprises sur provisions et transferts de charges	33 289	47 810
Total des produits exceptionnels (VII)	192 072	335 384
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	15	250
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	118 146	70 781
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	61 376	60 793
Total des charges exceptionnelles (VIII)	179 537	131 824
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	12 535	203 560
Participation des salariés (IX)	74 286	376 030
Impôts sur les bénéfices (X)	-1 108 932	1 367 436
Total des Produits (I+III+V+VII)	79 935 396	73 733 330
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	75 340 752	69 851 744
RESULTAT NET	4 594 643	3 881 587
Dont Crédit-bail mobilier		
Dont Crédit-bail immobilier		

III- Annexe légale

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2014 dont le total est de 64 274 414,75 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 4 594 643,27 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2013 au 30/09/2014.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/10/2012 au 30/09/2013.

1. Eléments significatifs de l'exercice

L'activité de notre société s'est traduite par une augmentation du chiffre d'affaires de ventes de marchandises de 6.77 % ainsi qu'une augmentation de notre marge commerciale de 2 478 k€.

Ce pourcentage s'établit à 1.10 % hors augmentation des ventes liées aux ventes intra-groupe.

Le résultat net s'établit à 4 595 k€.

Le développement de l'activité de notre société est axé tant sur le marché national que sur l'export. Le chiffre d'affaires export et CEE a progressé de 15.20 % (10% l'exercice précédent) pour représenter désormais à 20.31 % du chiffre d'affaires total.

Le résultat d'exploitation s'établit à 2 789 k€ contre 4 307 k€ l'exercice précédent soit une diminution de 35 %.

La variation de ce résultat est due essentiellement à:

- L'augmentation de la marge commerciale en valeur absolue de 2 478 k€.
- Une augmentation de la charge nette des clients douteux de 1 218 k€.
- Une augmentation de la dépréciation des stocks de 525 k€.
- La constitution d'une provision pour litiges de 315 k€.
- L'augmentation des frais de personnel de 1 188 k€.

Le résultat courant avant impôt s'établit à 3 547 k€ en diminution également de 35%.

Le 1^{er} octobre 2013, nous avons acquis 100% du capital de la société PLAN ORNEMENTAL spécialisée dans la vente de graines, jeunes plants et boutures de fleurs uniquement destinés aux professionnels.

Nous avons décidé la dissolution par transmission universelle du patrimoine de PLAN ORNEMENTAL à notre société. La date d'effet est le 22 novembre 2013.

Nous avons également décidé la dissolution par transmission universelle du patrimoine de HORTIMAR à notre société. La date d'effet est le 31 décembre 2013.

Ces 2 opérations de transmission universelle du patrimoine affectent la comparabilité des présents comptes annuels ; aussi une comparaison entre les comptes de l'exercice et de l'exercice précédent peut s'avérer non pertinente.

Le 1^{er} octobre 2013, nous avons pris une participation de 20% dans le capital de la société LES GAZONS DE FRANCE dont l'activité principale est la distribution de semences de gazon.

Le 15 janvier 2014, Graines Voltz SA a augmenté sa participation dans la société Phytosem, pour la porter à 39.09%.

Le 1^{er} avril 2014, Graines Voltz SA a acquis 1 000 parts de la société Semences Marocaines Professionnelles, soit l'intégralité des parts sociales.

En date du 6 août 2014, nous avons participé à hauteur de 30% à la création de la société Hormalys, en partenariat avec la Coopérative Agricole de Céréales. Cette création s'est accompagnée par la cession d'une partie de l'activité Fournitures Horticoles à cette nouvelle société, avec jouissance au 1^{er} octobre 2014.

Nous avons fait réaliser cet exercice par un cabinet spécialisé en évaluation de crédit d'impôt recherche le calcul de ce crédit d'impôt au titre des années 2011, 2012 et 2013.

Le crédit d'impôt recherche pour ces 3 années représente 1 763 k€ et est comptabilisé en déduction du poste « impôt sur les sociétés ».

2. Evènements Post Clôture

La société Graines Voltz a acquis le 31 décembre 2014 30% supplémentaires des actions de la société Les Gazons de France pour détenir 50% du capital.

3. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément à la réglementation française en vigueur (règlement CRC 99-3) en application des principes fondamentaux : image fidèle, comparabilité, continuité d'activité, régularité, sincérité, prudence, permanence des méthodes.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

- Provisions pour dépréciation des créances et des comptes courants : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

- Stocks de marchandises et autres approvisionnements : ils sont évalués selon la méthode du prix moyen pondéré. La valeur du stock intègre les frais de transport liés à l'achat, les frais de manutention et les escomptes obtenus.

La Direction de Graines VOLTZ est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans les états financiers, les notes qui les accompagnent ainsi que les informations relatives aux éléments d'actif et de passif latents. Ces hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter de ces estimations. Parmi les comptes qui sont sujets à des estimations significatives figurent notamment les clients, les provisions pour risques et charges et les valorisations des immobilisations financières.

4. Changements de méthode

Dans le cadre de la transmission universelle de patrimoine avec la société Plan Ornamental, les principales méthodes comptables de cette société ont été comparées et alignées sur les méthodes pratiquées par la société Graines Voltz. Le changement de méthode concerne : l'application de la méthode préférentielle préconisée par la recommandation du CNC (Cf. note 6.4.2 ci-après) qui a conduit à constater une provision au titre des indemnités de fin de carrière de 137 438 € en contrepartie du report à nouveau.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 1999 homologué par arrêté du 22 juin 1999
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

5. Notes sur le bilan actif

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition comprenant tous les coûts directement attribuables à la préparation de leur utilisation, et déduction des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeurs.

Les immobilisations sont reconnues en utilisant l'approche par composant. Selon celle-ci, chaque composant d'une immobilisation corporelle ayant un coût significatif par rapport au coût total de l'immobilisation, et une durée d'utilité différente des autres composants, est amorti séparément.

Les coûts d'emprunt des capitaux utilisés pour financer les installations ou les constructions sont comptabilisés en charges.

Les amortissements sont calculés linéairement ou selon le mode dégressif sur les durées d'utilité, lesquelles sont déterminées en fonction de l'utilisation attendue des actifs. Ils tiennent compte des valeurs résiduelles de chaque immobilisation ou groupe d'immobilisations à compter de la mise en service opérationnelle. La durée d'utilité correspond à la durée de vie économique des actifs immobilisés.

Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéfinie sont soumises à un test de dépréciation annuel, indépendamment de tout indice de dépréciation, ou dès lors qu'un événement ou une circonstance laisse à penser qu'elles pourraient avoir perdu de la valeur.

Les malis de confusion des sociétés Plan Ornemental et Hortimar ont été affectés en fonds de commerce.

Pour les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie définie, ce test n'est effectué que lorsqu'il est relevé un indice externe ou interne indiquant que leurs valeurs recouvrables pourraient être inférieures à leurs valeurs comptables.

Le test de dépréciation consiste à apprécier la valeur recouvrable d'un actif. Cette valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur de marché de l'actif et sa valeur d'utilité.

Au 30 septembre 2014, aucune provision n'a été constituée.

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoire. Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire, déterminée en fonction de la situation financière et des perspectives d'évolution, est inférieure à la valeur d'actif.

La valeur d'utilité des titres correspond soit aux cash flows historiques nets tenant compte des perspectives futures de la filiale ou en fonction de la quote part de situation nette détenue.

5.1- Fonds commercial (hors droit au bail)

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fichiers clients	1 305 729		1 305 729	44.14%
Mali de fusion	1 652 330		1 652 330	55.86%
Fonds reçu en apport				
TOTAL	2 958 059		2 958 059	100%

Ces éléments correspondent à :

1) des rachats de fichiers clients, à savoir :

- Royal Sluis Fleurs	91 469
- Henny	10 672
- Sud Loire Sème	21 556
- Cultimat	152 449
- Royal Sluis Est	91 469
- Eyrault	25 000
- Europe Geranium Diffusion	40 000
- Plan Ornemental	493 164
	<u>925 779</u>

Les fichiers clients sont des éléments non dissociables ; en effet les clients provenant de ces fichiers sont totalement confondus dans l'activité de la société, tant par leur nature que par les produits qu'ils achètent. Aussi, ces fichiers ne peuvent être amortis ou dépréciés, l'activité de la société générant des flux de trésorerie nets suffisants pour justifier leur valeur nette comptable.

2) un contrat de distribution exclusive pour le Maroc avec la société Zeraim pour 379 950 €.

3) le mali de fusion est réparti entre les sociétés Plan Ornemental et Hortimar de la manière suivante :

Plan Ornemental : 1 246 909 €
Hortimar : 405 421 €

5.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Mouvements liés à la transmission universelle de patrimoine	Acquisitions, créations, virements poste à poste
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	1 540 827	724 882	1 672 972
Terrains	314 492		
Constructions sur sol propre	4 409 962		
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 503 063	1 208 860	82 550
Autres installations, agencements, aménagements	549 724	366 857	28 100
Matériel de transport	1 681 292	45 724	295 764
Matériel de bureau, informatique, mobilier	708 507	215 572	11 093
Emballages récupérables et divers		370 554	
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	9 167 039	2 207 567	417 507
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	14 485 599	1 349	6 524 573
Autres titres immobilisés	2		
Prêts et autres immobilisations financières	289 420	38 536	108 001
TOTAL	14 775 020	39 885	6 632 574
TOTAL GENERAL	25 482 886	2 972 334	8 723 053

	Diminutions		Valeur brute immobilisations. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de poste à poste	Par cession ou mise Hors Service		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles		260 833	3 677 848	3 677 848
Terrains		6 347	308 145	308 145
Constructions sur sol propre			4 409 962	4 409 962
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels		266 798	2 527 675	2 527 675
Autres installations, agencements, aménagements			944 681	944 681
Matériel de transport		387 932	1 634 848	1 634 848
Matériel de bureau, informatique, mobilier		132 528	802 644	802 644
Emballages récupérables et divers		370 554		
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		1 164 159	10 627 953	10 627 955
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations		6 441 883	14 569 638	14 569 638
Autres titres immobilisés			2	2
Prêts et autres immobilisations financières		17 500	418 456	418 456
TOTAL		6 459 383	14 988 096	14 988 096
TOTAL GENERAL		7 884 375	29 293 897	29 293 899

5.3 –Etat des amortissements

Le détail des durées d'amortissements :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

	Situations et mouvements de l'exercice				
	Début exercice	Mouvements liés à la TUP	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	524 491	231 718	70 751	260 833	566 127
Terrains	3 094				3 094
Constructions sur sol propre	795 458		275 301		1 070 759
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillages industriels	986 419	1 074 004	210 096	263 868	2 006 651
Installations générales, agencements divers	441 919	366 822	27 019		835 760
Matériel de transport	910 870	25 681	392 455	335 189	993 817
Matériel de bureau, informatique, mobilier	551 105	207 548	59 701	131 449	686 905
Emballages récupérables et divers		298 808	16 697	315 504	
TOTAL	3 688 865	1 972 863	981 270	1 046 010	5 596 986
TOTAL GENERAL	4 213 356	2 204 581	1 052 021	1 306 843	6 163 113

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérogatoires.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	70 751				
Terrains					
Constructions sur sol propre	275 301				
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	210 096				
Installations générales, agencements divers	27 019				
Matériel de transport	392 455			57 827	33 289
Matériel de bureau, informatique, mobilier	59 701				
Emballages récupérables et divers	16 697				
TOTAL	981 270			57 827	33 289
TOTAL GENERAL	1 052 021			57 827	33 289

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

5.4 - Etat des créances

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	3 457 756		3 457 756
Prêts			
Autres immobilisations financières	418 456		418 456
Clients douteux ou litigieux	5 960 983		5 960 983
Autres créances clients	22 620 030	22 620 030	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	49 468	49 468	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	114	114	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	2 630 082	2 630 082	
- T.V.A	378 420	378 420	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	175 516	175 516	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	31 358	31 358	
Charges constatées d'avance	313 278	313 278	
TOTAL GENERAL	36 035 461	26 198 266	9 837 196
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

5.5 - Informations complémentaires sur le bilan actif

5.5.1 - Stocks et en-cours

Les stocks ont été évalués au prix moyen pondéré, augmenté des frais de transport liés à l'achat, des frais de manutention et diminué des escomptes obtenus.

Ils ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice. Par ailleurs, la société procède notamment sur une base régulière, à des tests de germination pour apprécier la qualité de ses stocks et l'opportunité de les déprécier. S'il y a un risque de non germination, les semences conservées et donc inventoriées sont provisionnées à 100%.

5.5.2 - Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances clients ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu (voir détail provision pour créances douteuses).

Méthode de provisionnement des comptes clients :

Le principe de constitution des provisions a été fixé de la manière suivante :

- créances entrant dans le cadre d'un redressement judiciaire ou d'une liquidation judiciaire ou transmises à notre avocat ou à une société de recouvrement de créances : provision à 100 % (sauf en cas de concordat où le taux est ajusté) ;
- les créances dont la durée est supérieure à 9 mois au moment de la clôture ou en règlement amiable font l'objet d'une provision de 100 %, sauf cas particuliers ; chaque cas est analysé en fonction des informations reçues par le représentant concerné, ainsi que des réponses faites par le client aux différents rappels qu'il a reçus. Le pourcentage de provision est arrêté par le Directeur Adjoint en concertation avec l'expert comptable.

Des garanties sont prises auprès de certains clients pour limiter les risques. Ces clients représentant un encours de 729 005 € au 30/09/2014, et pouvant présenter un risque ont donné lieu aux prises de garanties suivantes :

- hypothèque sur un bien immobilier (11 fois)
- nantissement de parts d'une société civile immobilière (1 fois)
- opposition sur vente de bien immobilier (1 fois)
- cession de créances (1 fois)

Globalement pour ces clients, les provisions sont de 689 040 €.

La charge nette du risque client (dotations aux provisions + créances irrécouvrables – reprises sur provisions) s'élève à 1 705 148 € contre 486 959 € l'exercice précédent.

Les créances en monnaies étrangères ont été converties sur la base du cours de change de la date de clôture de l'exercice. Des écarts de conversion actifs ont été constatés pour 83 968 €.

Les avances aux filiales en monnaies étrangères ont été converties sur la base du cours de change de la date de clôture de l'exercice. Des écarts de conversion actifs ont été constatés pour 266 830 € et des écarts de conversions passifs ont été constatés pour 100€.

6. Notes sur le bilan passif

6.1 - Capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 370 000	1,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1 370 000	1,00

6.2 – Provisions

PROVISIONS	Début exercice	Mouvements liés aux transmissions universelles de patrimoine	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements					
Pour investissement					
Pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires	63 788		61 376	33 289	91 875
Dont majorations exceptionnelles de 30%					
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92					
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92					
Pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL Provisions réglementées	63 788		61 376	33 289	91 875
Pour litiges	40 000	5 000	315 500		360 500
Pour garanties données clients					
Pour pertes sur marchés à terme					
Pour amendes et pénalités					
Pour pertes de change	346 658		359 611	346 658	359 611
Pour pensions et obligations	347 966	137 438	88 010		573 474
Pour impôts					
Pour renouvellement immobilisations					
Pour grosses réparations					
Pour charges sur congés payés					
Autres provisions					
TOTAL Provisions	734 624	142 438	763 121	346 658	1 293 525
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mis en équivalence					
Sur titres de participation			1 100 902		1 100 902
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en-cours	145 344	176 153	670 661	321 497	670 661
Sur comptes clients	4 088 986	320 972	1 953 813	644 543	5 719 228
Autres dépréciations	204 333	23 923		204 333	23 923
TOTAL Dépréciations	4 438 663	521 048	3 725 376	1 170 373	7 514 715
TOTAL GENERAL	5 237 076	663 486	4 549 873	1 550 320	8 900 115
Dont dotations et reprises :					
- d'exploitation			3 027 984	966 040	
- financières			1 458 401	550 991	
- exceptionnelles			61 376	33 289	

Les provisions pour risques et charges s'analysent de la façon suivante :

Rubriques	Solde d'ouverture	Mouvements liés aux transmissions universelles de patrimoine	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice (provision utilisée)	Reprise de l'exercice (provision non utilisée)	Solde de clôture
Autres litiges	40 000	5 000	315 500			360 500
Indemnités de départ à la retraite	347 966	137 438	88 010			573 414
Pertes de change	346 658		357 499		346 658	357 499
Avantages liés aux stock options			2 112			2 112
Totaux	734 624	142 438	763 121		346 658	1 293 525

6.3 –Etat des dettes

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	15 745 582	15 745 582		
- plus d'un an	12 510 624	2 513 931	6 992 005	3 004 688
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	7 090 457	7 090 457		
Personnel et comptes rattachés	1 489 788	1 489 788		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 037 154	1 037 154		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	587 254	587 254		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	429 008	429 008		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	800 000	800 000		
Autres dettes	414 425	414 425		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	40 104 292	30 107 599	6 992 005	3 004 688
Emprunts souscrits en cours d'exercice	4 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 689 061			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

6.4 - Informations complémentaires sur le bilan passif

6.4.1 - Tableau de variation des capitaux propres (en milliers d'Euros)

A.	
1. Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	14 559
2. Affectation du résultat à la situation nette par l'Assemblée Générale Ordinaire	3 881
3. Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	18 440
B. Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
1. Variation du capital	-
2. Variation des autres postes	-
C. (=A3 + B) Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	18 440
D. Variations en cours d'exercice :	
1. Variation du capital	-
2. Variations des primes, réserves, report à nouveau	-137
3. Variation des "provisions" relevant des capitaux propres	28
4. Contreparties de réévaluations	-
5. Variations des subventions d'équipement	- 49
6. Autres variations : résultat de l'exercice n	4 595
E. Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO (= C+D)	22 876
F. VARIATION TOTALE DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE (=E-C)	4 436
G. dont variations du report à nouveau	-137
H. dont variations dues à l'octroi de subvention d'investissement et à l'inscription d'une quote-part de la subvention au résultat	- 49
I. dont variations dues à l'augmentation des provisions réglementées	28
J. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE (F-G-H-I)	4 595

6.4.2 - Provision pour indemnités de départ à la retraite

Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées au bilan en provision pour risques et charges. Ces engagements sont évalués selon la méthode rétrospective et actuarielle, assise sur la totalité du personnel reclassé par catégories socio-professionnelles et par ancienneté.

Cette méthode retient comme base de salaire, le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O. (Projected Benefit Obligation). La P.B.O. représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évaluées en tenant compte des augmentations de salaire (dégressives avec l'âge) jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn over et d'espérance de vie.

Il a été retenu une table de turn over « moyen » et systématiquement décroissant en fonction de l'âge. Il a été retenu un âge de départ à la retraite de 67 ans au 30 septembre 2014. Le taux de charges sociales patronales retenu est de 39%.

Le taux de rendement utilisé est le taux IBOXX Corporates AA à la date de clôture, soit 1.86% au 30 septembre 2014.

La provision pour engagement retraite s'élève à 573 414 € au 30 septembre 2014. Cette provision tient compte des salariés de la société Plan Ornamental, société « Tupée » au 22 novembre 2013. Cette société ne comptabilisait pas la provision pour engagement retraite.

L'engagement retraite au 22 novembre 2013 a été calculé pour les salariés de la société Plan Ornamental présents à cette date avec les paramètres retenus pour le calcul de l'engagement retraite de la société Graines Voltz au 30 septembre 2013.

Cet engagement s'élève à 137 438 € ; il a été comptabilisé en report à nouveau.

Les comptes de l'exercice clos le 30/09/2014 se trouvent par conséquent impactés par la variation de 88 010 € de la provision portée au compte de résultat sous la rubrique "dotations aux provisions pour charges d'exploitation".

6.4.3 - Politique de couverture contre les risques de change ; risque de taux

Les opérations de couverture de change ne sont que peu utilisées par la société. Les flux en devises sont limités hormis avec nos filiales en Algérie, Turquie, Maroc et Egypte.

6.4.4 – Emprunts

Les emprunts à moyen terme (5 ans) mis en place avec nos partenaires financiers sont exclusivement libellés en Euros. Les taux d'intérêts sont stipulés soit variables (constitués d'un « indice » correspondant soit à l'Euribor 1 mois et majorés d'une « marge fixe » de 0.74 % soit à l'Euribor 3 mois et majorés d'une « marge fixe » de 0.65 %, 0.90 % ou 1.3% l'an) soit fixes.

Le solde restant dû sur l'ensemble des emprunts à moyen terme se chiffre à 3 685 028 € à la clôture de l'exercice.

Un emprunt à long terme (15 ans) a été mis en place pour le financement de nos locaux à Brain sur l'Authion en janvier 2011. Le taux d'intérêt est variable constitué d'un indice correspondant à l'Euribor 3 mois majoré d'une marge fixe de 0.90 % l'an.

Le solde restant dû sur cet emprunt s'élève à 3 150 108 € au 30 septembre 2014.

Un emprunt à moyen terme (7 ans) à taux fixe a été contracté le 26 mars 2013, le solde restant dû de cet emprunt au 30 septembre 2014 s'élève à 1 650 000 €.

Deux nouveaux emprunts à moyen terme (7 ans) à taux fixe ont été contractés, l'un auprès du CIC le 10 février 2014 et l'autre auprès de la BPI le 28 février 2014

Le solde restant dû sur ces emprunts s'élève à 3 824 744 € au 30 septembre 2014.

Suite à la TUP avec la société Plan Ornamental, un emprunt à moyen terme (7 ans) à taux variable contracté le 22 février 2011 dont le solde restant dû s'élève à 180 000 € au 30 septembre 2014 a été repris.

Il existe des covenants sur certains emprunts accordés à la société GRAINES VOLTZ auprès de différents établissements de crédit. Les ratios à respecter au niveau des comptes sociaux sont les suivants, ils diffèrent selon les banques et les contrats de prêts :

- Endettement à long et moyen terme / Fonds propres : < 1.20

$$9\,996\,693 / 24\,169\,719 = 0.41$$

- Endettement à long et moyen terme / CAF : < 4

$$9\,996\,693 / 4\,924\,395 = 2.03$$

- Endettement Financier Net / Fonds propres : < 1.50

$$23\,768\,861 / 22\,003\,541 = 1.08$$

- Endettement Financier à Moyen et Long Terme / Capacité d'autofinancement : < 4

$$9\,996\,693 / 5\,738\,539 = 1.74$$

L'ensemble des covenants est respecté au 30 septembre 2014.

6.4.5 – Dettes

Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Celles en monnaies étrangères ont été converties sur la base du dernier cours de change précédant la date de clôture de l'exercice. Des écarts de conversion passifs ont été constatés pour 302 € ainsi que des écarts de conversion actifs pour 6 701 €.

7. Notes sur le résultat

7.1 - Ventilation du chiffre d'affaires

Les règles appliquées pour la comptabilisation et l'évaluation du chiffre d'affaires :

Les produits provenant de la vente de biens dans le cadre des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des retours et ristournes, remises commerciales et rabais pour quantités.

Les produits sont comptabilisés selon les incoterms en vigueur.

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	72 319 680
Ventes de produits finis	
Prestations de services	795 169
TOTAL	73 114 849

Le chiffre d'affaires hors ventes intra-groupe s'élève à 61 306 806 €.

Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique :

Répartition par marché géographique	Montant
France	58 265 535
Etranger	14 849 314
TOTAL	73 114 849

7.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat exploitation	2 789 347	-893 302
Résultat financier	758 116	-94 465
Résultat exceptionnel	12 535	4 178
Participation	-74 286	- 125 343
TOTAL	3 485 711	- 1 108 932

La contribution sociale sur l'impôt sur les sociétés a été imputée au niveau des « impôts » se rapportant au résultat d'exploitation.

7.3 - Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements et allègements	Montant	Impôts
Accroissements		
Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat	423 682	141 227
Allègements		
Provis. non deduct. l'année de dotat.	1 942 053	647 351
Total des déficits exploit. reportables		
Total des amortissements différés		
Total des moins-values à long terme		
TOTAL	2 365 735	788 578

7.4 - Autres informations relatives au compte de résultat

7.4.1 - Autres achats et charges externes : montants les plus significatifs

- carburants et lubrifiants	297 060
- locations de bâtiments	469 181
- entretien matériel de transport	120 949
- primes d'assurances	372 260
- commissions et courtages sur ventes	655 081
- foires et expositions/colloques	437 412
- catalogues et imprimés	227 047
- transports	3 690 667
- voyages et déplacements	518 578
- frais postaux	150 856
- frais de téléphone	194 788
- honoraires	599 019
- personnel intérimaire et prêté	477 238

7.4.2 - Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte uniquement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise. Les produits exceptionnels sont principalement des produits de cession des immobilisations.

7.4.3 – Participation des salariés

Le calcul de la participation des salariés est effectué selon la formule légale visée aux articles L442-2 et L442-3 et R442-2 à R442-5 du code du travail.

8. Autres informations

8.1 - Rémunération des dirigeants

La rémunération allouée aux membres des organes de direction s'est élevée à 344 749 € pour cet exercice.

8.2 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés
Cadres	67
Agents de maîtrise & techniciens	37
Employés	93
Ouvriers et saisonniers	18
Apprentis sous contrat	0
TOTAL	215

8.3 - Engagements donnés

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	0
Avals & cautions : nantissement du fonds de commerce	4 600 000
Avals & cautions : nantissement de titres de participations	5 000 000
Avals & cautions : nantissement de comptes bancaires	2 460 000
Gage espèces	1 550 000
Crédit-bail mobilier	0
Crédit-bail immobilier	0
Hypothèque	4 000 000
TOTAL	17 610 000

Le nantissement du fonds de commerce de 4 600 K€ est au profit d'établissements de crédit.

Le nantissement des titres de participation est au profit des banques à hauteur de 5 000 k€, il concerne d'une part les titres de la société BRARD GRAINES pour 3 000 k€ et d'autre part ceux de la société SAULAIS pour 2 000 k€.

L'hypothèque de 4 000 K€ porte sur le nouveau bâtiment situé à Brain sur l'Authion.

8.4 – Engagements reçus

Nature des engagements reçus	Montant
Avals & cautions	3 010 000
TOTAL	3 010 000

8.5 – Dettes garanties par des sûretés réelles

Les emprunts sont en partie garantis par des sûretés réelles ; le montant garanti par des sûretés réelles au 30 septembre 2014 est de 6 396 279 € et correspond au solde restant dû en principal au 30 septembre 2014.

8.6 – Autres informations complémentaires

8.6.1 - Stocks Options (SO):

Un premier plan d'attribution d'options d'achats d'actions au profit des salariés de la société a été décidé par le Conseil d'Administration en date du 12 juillet 2013. Il a été décidé une attribution de 33 111 options d'achats d'actions aux salariés de la société. Les options pourront être exercées en une ou plusieurs fois à compter du 13 juillet 2016. Les bénéficiaires pourront lever les options à tout moment de l'année entre le 13 juillet 2016 et le 12 juillet 2018. Les actions sont attribuées au prix de 20.07 € chacune.

Un second plan d'attribution d'options d'achats d'actions au profit des salariés de la société a été décidé par le Conseil d'administration en date du 20 décembre 2013. Il a été décidé une attribution de 63 897 options d'achats d'actions aux salariés de la société. Les options pourront être exercées en une ou plusieurs fois à compter du 21 décembre 2016. Les bénéficiaires pourront lever les options à tout moment de l'année entre le 21 décembre 2016 et le 20 décembre 2018.

Les actions sont attribuées au prix de 20.07 € chacune.

Graines Voltz SA détient à la date du 30 septembre 2014 un nombre d'actions égal au total des options attribuées, soit 97 008 actions.

Ces actions ont été comptabilisées dans un compte de valeurs mobilières de placement (compte 502100) pour 1 835 195 €. La valeur retenue est le dernier cours connu à la date d'attribution des stock-options par le Conseil d'administration.

Ceci a entraîné la comptabilisation d'une charges financière de 343 759 €.

8.6.2 - Actions propres :

Le solde des actions propres détenues et non attribuées à la date de clôture pour les options d'achats d'actions est nul au 30 septembre 2014.

8.6.3 – Crédit impôt pour la compétitivité des entreprises :

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants : comptabilisation en moins des charges de personnel de la somme de 216 944 €.

8.6.4 – Droit Individuel à la Formation (DIF).

- volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis par les salariés : 18 997 heures

-volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à une demande de formation : 18 997 heures

9. Éléments relevant de plusieurs postes du bilan

(entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation)

	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes et créances représentées par des effets de commerce
	Liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations	10 611 667	1 349	
Créances rattachées à des participations	2 855 720		
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	6 746 170		
Autres créances			
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	800 000		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 350 411		
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits de participation	1 788 427		
Autres produits financiers	96 284		
Charges financières	25 199		

Les transactions sont conclues à des conditions normales de marché

10. Détail des postes concernés par le chevauchement d'exercice

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

10.1 – Les produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoirs à recevoir : 6 375)	182 501
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	9 394
TOTAL	191 895

10.2 – Les charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	41 903
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 059 897
Dettes fiscales et sociales	1 773 236
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir : 31 738)	31 738
TOTAL	3 906 774

10.3 – Les charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	313 278	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	313 278	

11. Tableau de financement analysant la variation de trésorerie

	30/09/2014	30/09/2013
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Capacité d'autofinancement de l'Exercice	8 615 599	5 475 568
- Transfert de Charges au compte de Charges à répartir		
- Augmentation des Frais d'Etablissement		
Capacité d'Autofinancement de l'Exercice Corrigée	8 615 599	5 475 568
Variation du Besoin en Fonds de Roulement	- 8 365 304	215 157
- Fournisseurs d'immobilisations		
- Capital souscrit appelé non versé		
Variation du Besoin en Fonds de Roulement	- 8 365 304	215 157
Flux net de trésorerie affecté aux opérations d'exploitation (A)	250 295	5 690 725
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décassement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles	- 2 818 347	- 839 439
Encaissements résultant de la cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles	97 111	127 455
Décassement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-5 370 809	-5 874 938
Encaissements résultant de la cession d'immobilisations financières	6 441 883	
Subventions d'investissement reçues	200	279 852
Fournisseurs d'immobilisations		
Flux net de trésorerie affecté aux opérations d'investissement (B)	-1 649 962	-6 307 070
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Sommes reçues des actionnaires suite à une augmentation de capital		
Augmentation des capitaux propres		
Dividendes versés aux actionnaires		- 793 665
Encaissements provenant de nouveaux emprunts	4 351 393	4 950 000
Remboursements d'emprunts	- 2 689 061	- 2 255 843
Apport en compte courant	800 000	
Octroi de prêts	-484 149	-1 959 828
Avances remboursées aux tiers		
Capital souscrit appelé non versé		
Flux net de trésorerie affecté aux opérations de financement (C)	1 978 183	-59 336
Variation de Trésorerie (A + B + C)	578 516	- 675 681
Trésorerie à l'ouverture (D)	- 10 671 835	- 9 996 153
Trésorerie à la clôture (A + B + C + D)	- 10 093 319	- 10 671 835

12. Honoraires des commissaires aux comptes

	ANNEE 2013				ANNEE 2014			
	KPMG		Sogex		KPMG		Sogex	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<i>Contrôle légal des comptes</i>	34 563	100	27 300	100	31 055	100	36 600	100
Conseils et prestations entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes								
Total	34 563	100	27 300	100	31 055	100	36 600	100

13. Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos (1)	Résultat du dernier exercice clos (1)	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
BALL DUCRETTET	3 431 052	347 582	100	2 630 850	2 630 850			9 960 797	1 874 963	1 220 000
BRARD GRAINES	28 800	821 110	100	3 017 744	3 017 744	805 000		3 760 728	8 368	379 000
IBERIA SEEDS	6 001	-218 105	100	6 001	6 001	478 083		574 604	-12 433	
EVAGRO SEEDS	25 520	7 202	99	25 740	25 740	1 278 980		682 303	6 033	
TOPSEM	94 958	-20 771	68	67 300	67 300	-857		3 898 849	408 508	
SAULAIS	245 250	655 444	100	4 000 000	4 000 000			7 048 666	428 735	183 000
AGREVA	495 273	-417 204	100	12 738	12 738	415 740		515 685	3 884	
SEMAPRO	8 888	30 436	100	8 911	8 911			5 362 446	18 513	
<i>- Filiales (10 à 50% du capital détenu)</i>										
PHYTOSEM	106 850	357 223	39	192 737	192 737			1 280 805	102 853	6 427
LGDF	661 312	595 528	20	787 110	787 110			5 556 025	-313 617	
BIGLER	123 978	357 190	50	301 403	301 403	480 809		4 469 928	6 986	
HORMALYS	200 000	1 ^{er} ex.	30	60 000	60 000			1 ^{er} ex.	1 ^{er} ex.	
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

(1) Pour les filiales hors zone euros, les chiffres sont convertis en euros au cours moyen de la période.

IV- Tableau de financement

	30/09/2014	30/09/2013
<u>Ressources durables</u>		
Capacité d'autofinancement	8 615 599	5 475 568
Cessions ou réductions de l'actif immobilisé		
Prix de cessions des immobilisations incorporelles	7 692	
Prix de cessions des immobilisations corporelles	97 111	127 455
Prix de cessions des immobilisations financières	6 441 883	
Remboursement de prêt, dépôts et créances immob.		
Augmentation des capitaux propres		
Augmentation de capital et apports		
Augmentation des autres capitaux propres	200	279 852
Augmentation des dettes fin. : emprunts souscrits	4 351 393	4 950 000
Total des ressources	19 513 878	10 832 875
<u>Emplois stables</u>		
Diminution des capitaux propres		
Distributions mises en paiement au cours de l'exercice		793 665
Réduction de capital, autres distributions		
Réductions des autres capitaux propres		
Acquisitions d'éléments d'actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles	2 173 828	237 003
Immobilisations corporelles	652 211	602 436
Immobilisations financières	5 370 809	5 874 938
Octroi de prêt, dépôts et créances immobilisées	484 149	1 959 828
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Remboursement des dettes financières	2 689 061	2 255 843
Total des emplois	11 370 058	11 723 713
<u>Variation du fonds de roulement net global</u>		
Ressources nettes de fonds permanents	8 143 820	
Emplois nets de fonds permanents		890 838

Tableau de financement (suite)

	30/09/2014	30/09/2013
<u>Variations d'exploitation</u>		
Variations des actifs d'exploitation		
Stocks de matières et approvisionnements	-1 076 554	-718 339
En-cours et produits finis		
Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours	-525 317	-3 196
Avances et acomptes versés sur commandes	14 207	-14 811
Créances clients et comptes rattachés	-3 917 463	-1 245 981
Provisions pour dépréciation des clients douteux	-1 630 242	-129 039
Autres créances d'exploitation	-2 203 348	26 141
Variations des dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçues sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	420 012	1 789 583
Autres dettes d'exploitation	1 009 642	510 798
Totaux d'exploitation	-7 909 064	215 157
Variation nette d'exploitation	-7 909 064	215 157
<u>Variations hors exploitation</u>		
Variation des autres débiteurs		
Variation des autres créditeurs		
Totaux hors exploitation		
Variation nette hors exploitation		
Variation du besoin en fonds de roulement	-7 909 064	-215 157
<u>Variations de trésorerie</u>		
Variation des disponibilités	1 052 212	-4 719 492
Variation des concours bancaires	-1 286 968	5 395 172
Totaux de trésorerie	-234 756	675 681
Variation nette de trésorerie	-234 756	675 681
<u>Variation du fonds de roulement net global</u>		
Emploi net	8 143 821	
Ressource nette		890 838

V- Résultats de la société aux cours des cinq derniers exercices

	Exercice 2010	Exercice 2011	Exercice 2012	Exercice 2013	Exercice 2014
1. SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE					
a) capital social	1 370 000	1 370 000	1 370 000	1 370 000	1 370 000
b) nombre des actions ordinaires existantes	1 370 000	1 370 000	1 370 000	1 370 000	1 370 000
c) nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
d) nombre maximal d'actions futures à créer - par conversion d'obligations - par exercice de droits de souscription	-	-	-	-	-
2. OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
a) chiffre d'affaires hors taxes	53 131 043	59 320 818	63 802 304	68 316 494	73 114 849
b) résultat avant impôts, participation des salariés et dotations amort./provisions	4 338 147	4 775 207	5 916 661	7 380 876	7 609 459
c) impôts sur les bénéfices	1 183 081	1 210 214	1 399 935	1 367 436	-1 108 935
d) participation des salariés due au titre de l'exercice	357 689	391 476	367 250	376 030	74 286
e) résultat après impôts, participation des salariés et dotations amort./provisions	2 109 935	2 699 808	3 956 650	3 881 587	4 594 643
f) résultat distribué (*) proposition du Conseil d'Administration	1 328 900	2 164 600	876 800	0	(*) 0
3. RESULTAT PAR ACTION					
a) résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotation des amortis- sements et provisions	2,04	2,32	3,03	4,11	6,25
b) résultat après impôts, participation des salariés, et dotation amort./provisions	1,54	1,97	2,89	2,83	3,35
c) dividende attribué à chaque action	0,97	1,58	0,64	0	0
4. PERSONNEL					
a) effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	164	176	183	184	215
b) montant de la masse salariale	6 055 809	6 951 862	7 668 506	7 801 289	8 643 052
c) montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, oeuvres sociales, etc.)	2 410 581	2 761 551	3 038 365	3 237 621	3 467 306

B. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux Exercice clos le 30 septembre 2014.



SOGEX
50, avenue d'Alsace
68027 Colmar Cedex
France



KPMG AUDIT ID
Immeuble Le Palatin
3 cours du Triangle
CS 80039
92939 Paris La Défense Cedex
France

Graines Voltz S.A.

Siège social : 23 Rue Denis Papin - 68000 Colmar
Capital social : €1 370 000

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Graines Voltz S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note 4 « changements de méthode » qui décrit le changement de méthode comptable concernant les provisions pour indemnités de fin de carrière de Plan Ornamental après comparaison et alignement sur les méthodes pratiquées par Graines Voltz S.A. à cette même date.
- la note 1 « éléments significatifs de l'exercice » qui détaille le montant du Crédit impôt recherche comptabilisé dans les comptes au 30 septembre 2014.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Règles et principes comptables

Les notes 5.5.1. « Stocks et en-cours », 5.5.2 « Créances » et 6.4.2. « Provisions pour indemnités de départ à la retraite » de l'annexe exposent respectivement les règles et méthodes comptables concernant la valorisation des stocks, des créances d'exploitation et la comptabilisation des engagements en faveur du personnel.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte comptabilisation.

Estimations comptables

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 30 septembre 2014 s'établit à 10.613.016 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 5 « Notes sur le bilan » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à revoir les hypothèses retenues, la cohérence des méthodes et les évaluations qui justifient les estimations comptables retenues. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations qui ont été faites par la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Exercice clos le 30 septembre 2014

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, l'exactitude et la sincérité de ces informations appellent de notre part l'observation suivante : l'information est communiquée sur une base globale pour l'ensemble des mandataires sociaux et non pas sur une base individuelle.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Colmar, le 29 janvier 2015

Schiltigheim, le 29 janvier 2015

Sogex

KPMG Audit ID

Philippe Cotleur
Associé

Pascal Maire
Associé

Olivier Frank
Associé

Exercice clos le 30 septembre 2014

C. Comptes consolidés du Groupe Graines Voltz au 30 septembre 2014

I- Etats de synthèse :

1. Compte de résultat au 30 Septembre 2014

En EUR	Note	30/09/2014	30/09/2013
Chiffre d'affaires	1	90 492 046	82 935 318
Autres produits de l'activité			
Achats consommés		-49 069 742	-44 915 891
Charges de personnel	2	-16 958 915	-16 054 363
Charges externes		-10 567 155	-11 562 920
Impôts et taxes	3	-1 077 997	-995 402
Dotation aux amortissements		-2 377 615	-1 837 383
Dotation aux provisions	4	-2 197 950	-180 400
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis		-287 822	144 447
Autres produits et charges d'exploitation		-65 910	-573
Résultat opérationnel courant		7 888 940	7 532 833
Autres produits et charges opérationnels	5	-539 511	54 373
Résultat opérationnel		7 349 429	7 587 206
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6	21 142	73 453
Coût de l'endettement financier brut	6	-1 128 055	-584 288
Coût de l'endettement financier net		-1 106 913	-510 835
Autres produits et charges financiers	7	402 171	-194 246
Charge d'impôt	8	-1 786 623	-2 283 309
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		-24 115	
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		4 833 949	4 598 816
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
Résultat net		4 833 949	4 598 816
Part du groupe		4 774 834	4 634 174
Intérêts minoritaires		59 117	-35 358
Résultat net de base par action	9	3,48	3,38
Résultat net dilué par action	9	3.25	3.30

2. Résultat global au 30 septembre 2014

Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	30/09/2014	30/09/2013
Résultat net	4 833 949	4 598 816
Ecarts de conversion	11 713	(16 367)
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		
Réévaluation des immobilisations		
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	(68 949)	
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en Capitaux propres des entreprises mises en équivalence		
Impôts		(2 488)
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(57 236)	(18 855)
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	4 776 713	4 579 961

3. Etat de situation financière consolidée au 30 Septembre 2014

Actif

Actif en EUR		30/09/2014	30/09/2013
Goodwill	10	9 181 337	8 367 326
Autres Immobilisations Incorporelles	11	1 846 319	1 428 392
Immobilisations Corporelles	12	8 261 242	9 003 891
Immeubles de placement			
Participations entreprises associés	13	562 911	
Actifs financiers disponibles à la vente			
Autres actifs financiers	13	1 181 526	788 578
Autres actifs non courants			
Actifs d'impôts non-courants	8	2 258 302	2 247 365
Actifs non courants		23 291 637	21 835 552
Stocks et en-cours	14	14 827 382	11 078 607
Clients et comptes rattachés	15	27 790 309	23 612 653
Autres actifs courants	15	1 755 985	2 536 750
Actifs d'impôts courants	8	2 827 302	62 700
Actifs financiers à la juste valeur - contrepartie résultat			
Trésorerie et équivalent de trésorerie	16	5 362 145	6 240 748
Liaisons Titres			
Liaison entité de gestion			
Liaisons Bilan			
Actifs courants		52 563 123	43 531 458
Total Actif		75 854 760	65 367 010

Passif

Passif					30/09/2014	30/09/2013
Capital émis				21	1 370 000	1 370 000
Réserves					20 397 852	15 539 496
Titres en auto-contrôle					-2 178 954	-2 178 954
Résultat de l'exercice					4 774 834	4 634 174
Intérêts minoritaires					22 437	-40 636
Capitaux propres					24 386 169	19 324 080
Emprunts & dettes financières diverses à long terme				17	11 826 206	10 409 402
Passifs d'impôts non-courants				8	864 698	509 940
Provisions à long terme				18	728 976	556 167
Autres passifs non courants						
Passifs non courants					13 419 880	11 475 509
Fournisseurs et comptes rattachés				19	9 855 884	7 667 165
Emprunts à court terme				17	16 663 597	17 943 218
Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme				17	5 473 254	3 475 501
Passifs d'impôts courant				19	143 395	301 617
Provisions à court terme				18	437 782	509 499
Autres passifs courants				19	5 474 799	4 670 421
Passifs courants					38 048 711	34 567 421
Total Passif					75 854 760	65 367 010

4. Tableau de variation des capitaux propres au 30 Septembre 2014

Composition des capitaux propres en milliers d'euros

En K - EUR	Capital	Réserves et résultats	Gains et pertes en Capitaux Propres	Situation nette	Situation nette Groupe	Situation nette Minoritaires
Capitaux propres N-2	1 370	15 898	1	17 269	17 300	-31
Correction des A nouveaux						
Changement de méthode						
Variation de capital						
Affectation en réserves						
Païement fondés sur des actions						
Opérations sur titres auto-détenus		-2 179		-2 179	-2 179	
Distributions de dividendes		-794		-794	-794	
Résultat net N-1		4 599		4 599	4 634	-35
Réévaluation des immobilisations						
Instruments financiers						
Variation des écarts de conversion			-16	-16	-15	-1
Ecart sur les régimes à prestations définies						
Autres gains & pertes en capitaux propres						
Variation de périmètre		452		452	425	27
Autres variations		-7		-7	-6	-1

Capitaux propres N-1	1 370	17 970	-15	19 324	19 365	-41
Correction des A nouveaux		322		322	322	
Changement de méthode						
Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies			-69	-69	-69	
Affectation en réserves		11	<1	12	11	
Paieement fondés sur des actions		342		342	342	
Opérations sur titres auto-détenus						
Distributions de dividendes						
Résultat net N		4 834		4 834	4 775	59
Réévaluation des immobilisations						
Instruments financiers						
Variation des écarts de conversion		-15	12	-3	-7	4
Autres gains & pertes en capitaux propres						
Variation de périmètre		-379		-379	-379	
Autres variations		3		3	3	
- ajustement N-1		3		3	3	
Capitaux propres N	1 370	23 088	-72	24 386	24 363	23

5. Tableau de flux de trésorerie consolidé au 30 Septembre 2014

Tableau de flux en milliers d'euros

En K - EUR	30/09/2014	30/09/2013
Résultat net consolidé	4 834	4 599
Dotations nettes aux amortissements et provisions	2 483	2 018
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	-2	
Autres produits et charges calculés		
Plus et moins-values de cession	18	-1
Quotepart de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	24	
Dividendes (titres non consolidés)	6	
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	7 364	6 616
Coût de l'endettement financier net	867	464
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	1 787	2 283
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	10 018	9 363
Impôts versé	-3 665	-1 759
Variation du B.F.R. lié à l'activité	2 340	-4 928
Autres flux générés par l'activité		
Flux net de trésorerie généré par l'activité	8 693	2 676
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-1 373	-2 202
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	111	141
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)	-361	-239
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières (titres non consolidés)		
Incidence des variations de périmètre	-8 817	-2 869
Dividendes reçus (sociétés mises en équivalence, titres non consolidés)	6	
Variation des prêts et avances consentis	-81	-168
Subventions d'investissement reçues		280
Autres flux liés aux opérations d'investissement		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-10 515	-5 057

Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital :		
<i>Versées par les actionnaires de la société mère</i>		
<i>Versées par les minoritaires des sociétés intégrées</i>		
Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options		
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice :		
<i>Dividendes versés aux actionnaires de la société mère</i>		-794
<i>Dividendes versés aux minoritaires de sociétés intégrées</i>		
Rachats et reventes d'actions propres		-2 179
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	6 348	5 790
Remboursements d'emprunts	-3 362	-3 058
Intérêts financiers nets versés	-545	-464
Autres flux liés aux opérations de financement	-206	2 176
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	2 235	1 471
Incidence des variations des cours des devises	-12	7
Variations de la trésorerie nette	401	-903
Trésorerie d'ouverture	-11 702	-10 799
Trésorerie de clôture	-11 301	-11 702

Cf. Note 20

II- Méthodes et principes comptables en normes IFRS

La société Graines Voltz est une entreprise qui est domiciliée en France. Le siège social est situé au 23 rue Denis Papin 68000 Colmar. Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos au 30 septembre 2014 comprennent la société Graines Voltz et ses filiales, les sociétés Ball Ducretet, Brard Graines, Iberia Seeds, Evagro Seeds, Topsem, Saulais, Saulimmo, Bigler, Hortimar, Agreva, Plan Ornamental, Phytosem, Les Gazons de France et Semences Marocaines Professionnelles (l'ensemble désigné comme « le groupe » et chacune individuellement comme « les entités du groupe »).

L'activité du groupe consiste principalement en :

- la distribution à une clientèle de professionnels, horticulteurs, maraîchers et collectivités :
 - De semences, plants et bulbes de fleurs,
 - De semences et plants de légumes,
 - De fournitures horticoles,
- la production de graines et de jeunes plants horticoles à une clientèle de professionnels.

1. Contexte général et déclaration de conformité

Ces états financiers présentent les comptes consolidés conformément aux normes comptables internationales (normes IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et aux interprétations des normes IFRS publiées par l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRS IC) de l'IASB, telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 30 septembre 2014.

2. Date d'arrêté des comptes

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 28 janvier 2015. Ils seront soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires qui exercera ses prérogatives à cette occasion.

3. Bases d'évaluations

Les états financiers consolidés sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux règles IFRS. Les catégories concernées sont le cas échéant mentionnées dans les notes suivantes.

4. Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en Euros qui est la monnaie fonctionnelle de la société. Toutes les données financières présentées en Euros sont arrondies au millier d'euros le plus proche, sauf indication contraire.

5. Conversion des comptes des entités étrangères

La société Evagro Seeds présente ses états financiers dans sa monnaie fonctionnelle, la Livre égyptienne (EGP).
La société Topsem présente ses états financiers dans sa monnaie fonctionnelle, le Dinar algérien (DZD).
La société Bigler présente ses états financiers dans sa monnaie fonctionnelle, le Franc suisse (CHF).
La société Agreva présente ses états financiers dans sa monnaie fonctionnelle, la Nouvelle Livre turque (TRY).
La société Semences Marocaines Professionnelles présente ses états financiers dans sa monnaie fonctionnelle, le Dirham Marocain (MAD).
Selon la norme IAS 21, leurs états doivent être convertis dans la monnaie de présentation, l'Euro.

Selon la norme IAS 29, la Livre égyptienne, le Dinar algérien, le Franc suisse, la Nouvelle Livre turque et le Dirham Marocain ne sont pas des monnaies d'une économie hyper inflationniste.

Les états financiers de ces cinq sociétés sont convertis en Euros selon la procédure suivante :

- actifs et passifs convertis au cours de clôture à la date des états financiers,
- produits et charges convertis au cours de change moyen pour la période.

6. Recours à des estimations

La préparation des états financiers en accord avec les principes comptables IFRS, requiert de la part de la Direction, la prise en compte d'estimations et d'hypothèses pour la détermination des montants comptabilisés de certains actifs, passifs, produits et charges ainsi que de certaines informations données en notes annexes sur les actifs et passifs éventuels.

Les estimations et hypothèses retenues sont celles que la Direction considère comme les plus pertinentes et réalisables dans l'environnement du groupe et en fonction des retours d'expérience disponibles.

Compte tenu du caractère incertain inhérent à ces modes de valorisation, les montants définitifs peuvent s'avérer différents de ceux initialement estimés. Pour limiter ces incertitudes, les estimations et hypothèses font l'objet de revues périodiques ; les modifications apportées sont immédiatement comptabilisées.

Les hypothèses sur lesquelles se fondent les principales estimations sont explicitées dans les notes suivantes :

Estimation	Nature de l'estimation
Note 2 : Les avantages au personnel	Taux de turn-over, taux d'espérance de vie, taux de progression des salaires, taux d'actualisation.
Notes 4 et 13 : Les provisions sur stocks	Hypothèses retenues : en fonction du risque de non germination et en fonction des perspectives de vente.
Notes 4 et 14 : Les provisions sur créances clients	Hypothèses retenues : en fonction de l'antériorité des créances et de la probabilité de recouvrement.
Note 7 : Les impôts sur le résultat	Hypothèses retenues pour la reconnaissance des impôts différés actifs et les modalités d'application de la législation fiscale.
Note 9 : Le goodwill	Principales hypothèses retenues pour le calcul de la valeur actualisée des flux de trésorerie prévisionnels des UGT : • le nombre d'années de données prévisionnelles, • le taux de croissance, • le taux d'actualisation.
Notes 10 et 11: Les autres immobilisations incorporelles et les immobilisations corporelles	Détermination de la durée d'utilité des actifs.
Note 18 : Les provisions courantes et non-courantes	Provisions pour litiges : hypothèses sous-jacentes à l'appréciation et à la valorisation des risques.

7. Principes et méthodes comptables

■ La norme IAS 19 révisée en juin 2011, dont l'application est obligatoire depuis le 1er janvier 2013, a introduit les modifications suivantes dans l'évaluation et la comptabilisation des provisions pour avantages du personnel du Groupe Graines Voltz :

- comptabilisation immédiate du coût des services passés non acquis, des frais de gestion et la charge d'intérêt sur les engagements en charge de personnel,
- comptabilisation des pertes et gains actuariels directement dans l'état du résultat global.

L'impact de ce changement de méthode au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2014 s'élève à 68 949 € (écarts actuariels de la période) et a été comptabilisé dans l'état du résultat global.

Cependant, l'impact sur l'exercice antérieur lié à l'application rétrospective de cette méthode a été considéré comme non significatif donc non retraité dans les comptes de l'exercice précédent.

■ Les évolutions comptables mises en œuvre dans les états financiers du Groupe Voltz à compter du 1^{er} octobre 2013 sont les suivantes :

- IAS 19 Révisée « Avantages au personnel »,
- La norme IAS 19 révisée est d'application obligatoire au 1er janvier 2013 Les impacts de cette norme sont détaillés ci-dessus.

■ Les textes suivants, d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2013, n'ont pas eu d'impact sur les comptes consolidés du Groupe Voltz :

- La norme IFRS 13 « Évaluation de la juste valeur » concerne principalement l'évaluation des instruments financiers au niveau du Groupe, en précisant les modalités de calcul de la juste valeur des actifs et passifs financiers par la prise en compte du risque de crédit dans la valorisation des instruments dérivés. L'application d'IFRS 13 n'a pas eu d'impact sur les états financiers du Groupe.

■ Les textes adoptés par l'Union européenne dont l'application n'est pas obligatoire et pour lesquels le Groupe n'a pas décidé une application par anticipation :

L'IASB (International Accounting Standards Board) a publié en mai 2011 trois nouvelles normes adoptées par l'Union européenne en 2012, concernant la consolidation des groupes :

- IFRS 10 « États financiers consolidés »,
- IFRS 11 « Partenariats »,
- IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités ».

Ces normes ont été simultanément complétées par des amendements aux normes existantes suivantes :

- IAS 27R (2011) « États financiers individuels »,
- IAS 28R (2011) « Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises ».

Enfin, en 2012, des amendements ont été apportés aux normes IFRS 10, 11 et 12 concernant leurs « Modalités de transition » et aux normes IFRS 10, IFRS 12 et IAS 27 concernant les « Entités d'investissement ».

Ces nouvelles normes et amendements apportent un certain nombre d'évolutions : nouvelle définition plus large du contrôle pouvant conduire les groupes à élargir leur périmètre de consolidation en y incluant des entités jusqu'à présent non consolidées, suppression de la possibilité de consolider les co-entreprises en intégration proportionnelle, et évolution qualitative et quantitative de l'information à fournir.

L'application de ces normes et amendements obligatoire au 1er janvier 2014 n'a pas été appliquée par anticipation par le groupe.

■ Suite à une analyse des principes comptables appliqués, le groupe Graines Voltz a comptabilisé en correction d'erreur au 1^{er} octobre 2013 les éléments suivants :

- L'impôt différé sur la provision pour engagement retraite qui au 1^{er} octobre 2013 s'élève à 147 K€ .Ce changement a été comptabilisé en capitaux propres. L'impact de l'impôt différé concernant la variation de l'engagement sur l'exercice a été comptabilisée en résultat de la période.
- L'impôt différé sur la provision des dépréciations des créances clients non déductibles fiscalement s'élève au 1^{er} octobre 2013 à 175 K€. Ce changement a été comptabilisé en capitaux propres. L'impact de l'impôt différé concernant la variation de la provision pour dépréciations des créances clients non déductibles fiscalement sur l'exercice a été comptabilisée en résultat de la période.

L'impact net de ces changements sur les capitaux propres au 1^{er} octobre 2013 s'élève à 322 K€.

8. Périmètre de consolidation

Les règles suivantes sont appliquées :

- Une filiale est une entité contrôlée par la société. Les filiales contrôlées sont consolidées par intégration globale.

Le contrôle existe lorsque la société a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les critères d'appréciation du contrôle résultent :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote, dont les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables,
- soit de la possibilité d'exercer un contrôle au regard des principes énoncés par la norme IAS 27 au paragraphe 13.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date où le contrôle cesse.

- Une entité contrôlée conjointement est une entité ayant des activités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint en vertu d'un contrat qui requiert un accord unanime pour les décisions financières et opérationnelles stratégiques. Les entités contrôlées conjointement sont consolidées par intégration proportionnelle.

- Une entreprise associée est une entité sur laquelle l'investisseur exerce une influence notable. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles de l'entité émettrice sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint sur ces politiques.

Les entreprises associées sont consolidées par mise en équivalence.

L'exercice d'une influence notable par un investisseur est habituellement attesté par une ou plusieurs des situations suivantes :

- représentation au sein du Conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent de l'entité émettrice,
- participation au processus d'élaboration des politiques, et notamment participation aux décisions relatives aux dividendes et autres distributions,
- transactions significatives entre l'investisseur et l'entité émettrice,
- échange de personnel de direction,
- fourniture d'informations techniques essentielles.

■ Les transactions internes sont éliminées en consolidation :

- les transactions et comptes réciproques,
- les dotations et reprises de dépréciations sur titres consolidés,
- les marges internes sur stocks,
- les dividendes versés entre les sociétés consolidées.

■ Evolution du périmètre de consolidation

Au 30 septembre 2014, Graines Voltz a consolidé 11 sociétés selon les règles précisées par la norme IAS 27 relative aux méthodes de consolidation.

	2014	2013
Par intégration globale	8	8
Par intégration proportionnelle	1	1
Par mise en équivalence	2	0
Total	11	9

■ Entrées dans le périmètre de consolidation :

Le 1^{er} octobre 2013, Graines Voltz SA a procédé à l'acquisition de 100% des actions de la société Plan Ornamental. Son activité principale est la vente de graines, jeunes plants et boutures de fleurs uniquement destinés aux professionnels, avec en complément la production de semences de fleurs.

Le 1^{er} octobre 2013, Graines Voltz SA a acquis 8 266 actions de la société Les Gazons de France soit 19.99 % des actions de la dite société.

Le 15 janvier 2014, Graines Voltz SA a acquis 2 274 actions de la société Phytosem, elle détenait au préalable 2 472 actions. Graines Voltz SA possède 39.09 % des actions de la dite société.

Le 1^{er} avril 2014, Graines Voltz SA a acquis 1 000 parts de la société Semences Marocaines Professionnelles, soit l'intégralité des parts sociales.

■ Sorties du périmètre de consolidation :

Du fait de transmissions universelles de patrimoine, entraînant dissolution des sociétés transmises, les sociétés suivantes sont sorties du périmètre de consolidation :

- Plan Ornamental, au profit de Graines Voltz SA avec date d'effet au 22 novembre 2013,
- Hortimar, au profit de Graines Voltz SA avec date d'effet au 31 décembre 2013,
- Sci Saulimmo au profit de Saulais avec date d'effet au 1^{er} avril 2014.

Il est précisé que ces transmissions universelles de patrimoine n'impactent pas en tant que tel les comptes consolidés dans la mesure où l'activité des sociétés dissoutes continue au sein des sociétés absorbantes.

■ Informations relatives aux variations de périmètre de consolidation

Les principales données peuvent être synthétisées comme suit :

En milliers d'Euros	PLAN ORNEMENTAL	LGDF	HORTIMAR	PHYTOSEM	SEMAPRO	SCI SAULIMMO
Date d'entrée dans le périmètre	01/10/2013	01/10/2013	31/12/2012	01/10/2013	01/04/2014	01/10/2012
Pourcentage acquis sur l'exercice	100 %	19.99 %	100 %	39.09 %	100 %	100 %
Méthode de consolidation	Intégration globale	Mise en équivalence	Intégration globale	Mise en équivalence	Intégration globale	Intégration globale
Eléments de bilan repris en juste valeur	néant	néant	néant	néant	néant	néant
Ecart d'acquisition	741 K€		416 K€		366 K€	251 K€
Date de sortie du périmètre	22/11/2013		31/12/2013			01/04/2014
Motif de la sortie du périmètre	TUP (1)		TUP (1)			TUP (2)

(1) *transmission universelle du patrimoine au profit de Graines Voltz SA*

(2) *transmission universelle du patrimoine au profit de Saulais SA*

Selon IFRS 3, l'écart d'acquisition négatif sur les titres de la société Agreva d'un montant de 61 K€ a été comptabilisé en produit opérationnel au 30 septembre 2014.

■ Périmètre de consolidation 2014

Raison sociale	Pays	Siège social	N° Siren	% Droit de vote	% Intérêt	Mode de consolidation
Ball Ducrettet	France	2 Place des Arts 74200 THONON LES BAINS	411 304 173	100 %	100 %	Intégration globale
Brard Graines	France	La Claie des Pâtures 49 160 LONGUE JUMELLES	398 858 415	100 %	100 %	Intégration globale
Iberia Seeds	Espagne	1 Avenida Adolfo Suarez 1 Edificio Oficentro Planta 1 Puerta 4 30700 Torre Pacheco Murcia ESPAGNE	B30860654	100 %	100 %	Intégration globale
Evagro Seeds	Egypte	77B Al Nasr road 6 th floor Apartment n°63 Nasr City EGYPTE		99 %*	99 %*	Intégration globale
Topsem	Algérie	Cité Bridja BP n°1 Staoueli Alger ALGERIE		68 %	68 %	Intégration globale
Saulais	France	Route de Beaufort 49124 SAINT BARTHELEMY D'ANJOU	389 771 031	100 %	100 %	Intégration globale
Bigler	Suisse	Postfach 150 3600 Thun SUISSE		50 %	50 %	Intégration proportionnelle
Agreva	Turquie	Yesil Bahce Mah. 1474 Sok.n° 7 Haci Ali Kemanoglu Apt. D 2-3 07010 Muratpasa- Antalya TURQUIE		100 %	100 %	Intégration globale
Les Gazons de France	France	20 rue des Bordes Pouilly Le Fort 77240 VERT- SAINT-DENIS	784 900 235	19.99 %	19.99 %	Mise en équivalence
Phytosem	France	ZI Plaine de Lachaud 05000 CHATEAUVIEUX	337 856 827	39.09 %	39.09 %	Mise en équivalence
Semences Marocaines Professionnelles	Maroc	118 Riad Salam Agadir MAROC		100 %	100 %	Intégration globale

Les sociétés suivantes ont fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine (TUP) au cours de l'exercice clos au 30 septembre 2014 et sont incluses dans le périmètre de consolidation jusqu'à la date de la TUP :

Raison sociale	Pays	Siège social	N° Siren	% Droit de vote	% Intérêt	Mode de consolidation
Plan Ornemental	France	104 rue des Ponts de Cé 49000 ANGERS	327 753 901	100 %	100%	Intégration globale
Hortimar	France	1 Mittler Semm Weg 68000 COLMAR	399 205 657	100 %	100%	Intégration globale
Saulimmo	France	Route de Beaufort 49124 SAINT BARTHELEMY D'ANJOU		100 %	100 %	Intégration globale

Les sociétés Graines Voltz, Ball Ducretet, Brard Graines, Iberia Seeds, Evagro Seeds, Topsem, Saulais, Bigler et Agreva ont clôturé une période de 12 mois prenant fin le 30 septembre 2014. La société Hortimar a clôturé une période de 3 mois prenant fin le 31 décembre 2013, la société Plan Ornemental a clôturé une période de 1 mois et 22 jours prenant fin le 22 novembre 2013, la société Saulimmo a clôturé une période de 6 mois prenant fin le 1^{er} avril 2014, la société Semences Marocaines Professionnelles a clôturé une période de 6 mois, qui correspond à la période de consolidation suite au rachat en date du 1^{er} avril 2014, prenant fin le 30 septembre 2014.

Les sociétés Phytosem et Les Gazons de France ont clôturé une période de 12 mois prenant fin le 30 juin 2014. Les comptes individuels des ces 2 entités n'ont pas été retraités puisqu'aucune opération significative n'est survenue entre la date de clôture et la date de clôture des comptes consolidés.

(*) les 1% restant sont détenus par le PDG de Graines Voltz SA pour respecter la législation égyptienne.

9. Comparabilité des comptes de résultat

Les données présentées en référence (n-1) dans les états financiers consolidés sont les données consolidées selon les normes IFRS du groupe Graines Voltz arrêtées au 30 septembre 2013.

Du fait de l'entrée de quatre nouvelles sociétés dans le périmètre de consolidation depuis le 1er octobre 2013, dont deux par intégration globale, la comparabilité peut s'avérer le cas échéant non pertinente.

En raison des contraintes pratiques, notamment de la saisonnalité et de la transmission universelle de patrimoine de la société Plan Ornemental à la société Graines Voltz, et de consommation de ressources que leur établissement aurait nécessité, le Groupe s'est résolu à ne pas produire de comptes pro-format au 30 septembre 2014.

10. Goodwill-Regroupement d'entreprises (IFRS 3)

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés par application de la méthode de l'acquisition en date d'acquisition, qui est la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe.

Le Groupe évalue le goodwill à la date d'acquisition comme :

- la juste valeur de la contrepartie transférée, plus
- le montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise, plus
- si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquises, moins
- le montant net comptabilisé au titre des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Quand la différence est négative, un profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat.

Pour chaque regroupement, le Groupe a la possibilité d'opter pour chaque transaction pour une évaluation à la juste valeur des participations ne donnant pas le contrôle (méthode du goodwill complet correspondant à la part du Groupe et celle des participations ne donnant pas le contrôle) ou au prorata des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition (méthode du goodwill partiel correspondant uniquement à la part du Groupe).

La contrepartie transférée exclut les montants relatifs au règlement des relations préexistantes. Ces montants sont généralement comptabilisés en résultat.

Les coûts liés à l'acquisition, autres que ceux liés à l'émission d'une dette ou de titres de capital, que le Groupe supporte du fait d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Toute contrepartie éventuelle à payer est comptabilisée à la juste valeur à la date d'acquisition. La contrepartie éventuelle qui a été classée en capitaux propres n'est pas réévaluée et son règlement est comptabilisé en capitaux propres. Par contre, pour une contrepartie éventuelle classée en dettes, les variations ultérieures de la juste valeur de la contrepartie éventuelle sont comptabilisées en résultat.

De plus, toujours conformément à la norme IFRS 3, l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs identifiables acquis lors de regroupements d'entreprises peut être modifiée pendant un délai de douze mois suivant la date d'acquisition.

Les goodwills ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation.

Les modifications du pourcentage de détention des titres de participation du Groupe dans une filiale qui n'entraînent pas la perte du contrôle de celle-ci sont comptabilisées comme des transactions portant sur les capitaux propres.

11. Secteurs opérationnels (IFRS 8)

■ Information sectorielle :

Un secteur opérationnel est une composante du groupe qui :

- exerce des activités à partir desquelles elle est susceptible de percevoir des produits et de supporter des charges, y compris des produits et des charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes du Groupe ;
- dont les résultats opérationnels sont régulièrement revus par le principal décideur du groupe, qui les utilise pour prendre les décisions d'allocation de ressources aux secteurs et pour apprécier leur performance ;
- pour laquelle des informations financières distinctes sont disponibles.

Le principal décideur opérationnel du Groupe correspond à un comité de pilotage.

Le Groupe présente deux secteurs opérationnels, qui correspondent aux secteurs revus par le principal décideur opérationnel, correspondant à deux activités différentes :

- distribution de semences, plants et bulbes et de fournitures horticoles,
- production de graines et de jeunes plants horticoles.

Les 12 entités juridiques du groupe au 30 septembre 2014 sont des unités génératrices de trésoreries distinctes, sauf Graines Voltz SA qui dispose de 2 activités (distribution et production) depuis la transmission universelle du patrimoine de la société Plan Ornamental. Cependant l'activité de production reprise par Graines Voltz SA n'est pas significative sur la période considérée ; aussi la totalité de l'information de Graines Voltz SA est indiquée dans le secteur distribution.

Pour chaque secteur, la direction examine le reporting interne au minimum sur une base semestrielle.

Les résultats sectoriels qui sont remontés à la direction correspondent aux résultats après impôt et comprennent les éléments directement attribuables à un secteur ainsi que ceux qui peuvent être alloués sur une base raisonnable.

Les investissements sectoriels sont la somme des coûts engagés durant l'année pour acheter des actifs corporels et des actifs incorporels autres que le goodwill.

L'information sectorielle se décompose de la manière suivante :

En milliers d'euros	DISTRIBUTION		PRODUCTION		GROUPE GRAINES VOLTZ	
	30/09/14	30/09/13	30/09/14	30/09/13	30/09/14	30/09/13
Produits externes	94 160	82 361	11 316	10 393	105 476	92 754
Produits inter secteurs	13 536	9 355	1 408	419	14 944	9 774
Produits financiers	3 225	2 223	19	61	3 244	2 284
Charges financières	2 654	1 206	101	94	2 755	1 299
Amortissements des immobilisations	1 296	1 223	733	741	2 029	1 964
Résultat avant impôt du secteur présenté	7 458	5 675	341	846	7 799	6 521
Autres éléments sans effet trésorerie :	0	0	0	0	0	0
-Pertes de valeur sur les immobilisations	0	0	0	0	0	0
-Reprises de pertes de valeur sur les immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0
-Actifs sectoriels	82 242	69 202	9 130	7 601	91 372	76 803
-Investissements	832	1 748	769	861	1 601	2 609
-Passifs sectoriels	52 447	44 217	6 227	4 451	58 674	48 668

En milliers d'euros	GROUPE GRAINES VOLTZ	
	30/09/14	30/09/13
Produits		
Total des produits de secteur à présenter	105 476	92 754
Autres produits	- 40	- 45
Elimination des produits inter secteurs	- 14 944	-9 774
Produits consolidés	90 492	82 935
Résultats		
Total des résultats des secteurs à présenter	7 799	6 521
Autres résultats	866	890
Elimination des résultats inter secteurs	- 346	122
Montants non affectées :		
-Gains sur les distributions en nature aux actionnaires	0	0
-Autres charges du siège	0	0
Résultat consolidé des activités poursuivies avant impôt	8 319	7 533

Actifs		
Total des actifs sectoriels à présenter	91 372	76 803
Autres actifs	- 1 132	- 525
Elimination des actifs inter secteurs	- 17 212	-10 911
Total des actifs consolidés	73 028	65 367
Passifs		
Total des passifs sectoriels à présenter	58 674	48 668
Autres passifs	-3 690	-3 985
Elimination des passifs inter secteurs	-6 342	1 359
Total des passifs consolidés	48 642	46 042

Les autres éléments significatifs en 2014 :

	30/09/2014			30/09/2013		
En milliers d'euros	Total des secteurs	Ajust.de conso.	Total consolidé des secteurs à présenter	Total des secteurs	Ajust. de conso.	Total consolidé des secteurs à présenter
Produits financiers	3 244	- 2 906	338	2 284	- 1 975	309
Charges financières	2 755	-1 712	1 043	1 299	- 285	1 014
Investissements	1601	-30	1571	2 609	-279	2 330
Amortissements	2 029	- 81	1 948	1 964	-126	1 838
Pertes de valeur sur les immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0
Reprise de pertes de valeur sur les immobilisations corporelles et incorporelles	0	0	0	0	0	0

■ Information géographique :

Six entités Graines Voltz SA, Ball Ducrettet SAS, Brard Graines SAS, Saulais SAS, Les Gazons de France SAS et Phytosem sont localisées en France. Les six autres entités sont situées hors de France :

- Iberia Seeds : Espagne,
- Evagro Seeds : Egypte,
- Topsem : Algérie,
- Bigler Samen : Suisse,
- Agreva : Turquie,
- Semences Marocaines Professionnelles : Maroc.

Il y a donc des actifs non courants situés hors de France. Ceux-ci représentent :

En milliers d'euros	30/09/14	30/09/13
Immobilisations incorporelles	182	227
Immobilisations corporelles	369	394
Actifs financiers	92	92
Total	643	713

Pour les besoins de la présentation de l'information par secteur géographique, les produits sectoriels sont déterminés sur la base de la localisation géographique des clients.

En milliers d'euros	30/09/14	30/09/13
France	65 720	64 352
Europe et Moyen Orient	14 010	10 375
Afrique	10 306	7 756
Autres	456	452
Total	90 492	82 935

III- Evènements de l'exercice

La société Graines Voltz a fait réaliser cet exercice par un cabinet spécialisé en évaluation de crédit d'impôt recherche le calcul de ce crédit d'impôt au titre des années 2011, 2012 et 2013. Le crédit d'impôt recherche pour ces 3 années représente un produit de l'exercice de 1 763 K€.

2 Le produit du crédit d'impôt recherche de l'année 2013 de 550 K€ a été comptabilisé en moins des charges suivantes en fonction de leurs origines respectives :

- Charges de personnel : 332 K€,
- Charges externes : 211 K€,
- Dotations aux amortissements : 7K€.

Les crédits d'impôt recherche des années 2011 et 2012 ont été comptabilisés en moins des charges externes pour la somme de 1 213 K€.

En date du 6 août 2014, nous avons participé à hauteur de 30% à la création de la société Hormalys, en partenariat avec la Coopérative Agricole de Céréales. L'activité de cette société a démarré le 1^{er} octobre 2014.

IV- Les postes du résultat global et de l'état de situation financière

Note 1 - Le chiffre d'affaires

Les règles appliquées pour la comptabilisation et l'évaluation du chiffre d'affaires :

Les produits provenant de la vente de biens dans le cadre des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des retours et ristournes, remises commerciales et rabais pour quantités.

Les produits sont comptabilisés lorsqu'il existe une indication objective, prenant en général la forme d'un contrat de vente qui est exécuté, que les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés au client, que la recouvrabilité de la contrepartie est probable, que les coûts encourus ou à encourir associés et le retour possible des marchandises peuvent être évalués de façon fiable, que le groupe n'est plus impliqué dans la gestion des biens et que le montant des produits peut être évalué de façon fiable.

S'il est probable que des remises seront octroyées et que leur montant peut être évalué de façon fiable, la remise est comptabilisée en moins des produits lorsque la vente est comptabilisée.

La répartition par nature du chiffre d'affaires :

En milliers d'euros	Variation en %	30/09/14	30/09/13
Ventes de produits	12.93	83 719	74 131
Ventes de services	-3.82	6 773	8 804
Total	9.11	90 492	82 935

Note 2 – Les frais de personnel

Les frais de personnel présentent les caractéristiques suivantes :

Évolution des frais de personnel :

En milliers d'Euros	30/09/14	30/09/13
Rémunérations brutes	12 270	11 269
Charges sociales	4 570	4 409
Avantages au personnel : indemnité départ en retraite	35	
En déduction des frais de personnel lié à l'activité de recherche et développement	-332	
Charge de personnel liée aux stock-options	342	
Participation des salariés	74	376
Total	16 959	16 054

Au 30 septembre 2014, il existe, dans la société Graines Voltz SA, deux plans d'attribution d'options d'achats d'actions au profit des salariés de la société.

- Un premier de 33 111 actions, attribué le 12 juillet 2013. Les options pourront être exercées en une ou plusieurs fois à compter du 13 juillet 2016. Les bénéficiaires pourront lever les options à tout moment de l'année entre le 13 juillet 2016 et le 12 juillet 2018. Les actions sont attribuées au prix de 20,07€ chacune.
- Un deuxième le 20 décembre 2013 et portant sur 63 897 actions. Les options pourront être exercées en une ou plusieurs fois à compter du 20 décembre 2016. Les bénéficiaires pourront lever les options à tout moment de l'année entre le 20 décembre 2016 et le 19 décembre 2018. Les actions sont attribuées au prix de 20,07€ chacune.

Graines Voltz SA détient à la date du 30 septembre 2014 un nombre d'actions égal au total des options attribuées, soit 97 008 actions.

Conformément à la norme IAS 32, ces actions auto-détenues ont été déduites des capitaux propres de la société.

Les stock-options – paiements fondés sur des actions :

Les plans d'attribution d'options d'achats d'actions aux salariés de la société Graines Voltz ne prévoient pas que l'attributaire des stock-options bénéficie d'une promesse des rachats des actions issues de l'exercice des options. Il s'agit de plans « equity settled », c'est-à-dire de transactions dénouées par remise d'instruments de capitaux propres.

Conformément à l'application de la norme IFRS 2, le Groupe a comptabilisé une charge de personnel en contrepartie des capitaux propres. Cette charge de personnel a été évaluée à la juste valeur des actions, à savoir le dernier cours de bourse connu à la date d'attribution. Cette charge est étalée sur la durée d'acquisition des droits soit 5 années.

La charge enregistrée en frais de personnel pour l'exercice clos au 30 septembre 2014 s'établit à 342 029 € en contrepartie des capitaux propres.

Le crédit impôt pour la compétitivité des entreprises (CICE) :

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE selon les normes IFRS a été réalisée en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel.

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants : comptabilisation en moins des charges de personnel de la somme de 304 K€.

Les avantages au personnel :

En accord avec les lois, le groupe Graines Voltz participe à divers régimes de retraites et d'indemnités de départ constitutifs d'avantages postérieurs à l'emploi.

Les cotisations à payer à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charge lorsque le service correspondant est rendu.

Les régimes à prestations définies, correspondant aux indemnités de départ à la retraite, sont comptabilisés au bilan en provision pour risques et charges. Ces engagements sont évalués selon une méthode actuarielle, assise sur la totalité du personnel classé par catégories socio-professionnelles et par ancienneté. La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées.

Selon la méthode des unités de crédit projetées, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'engagement, celui-ci étant ensuite actualisé.

Pour l'ensemble des sociétés: les indemnités de départ en retraite sont déterminées selon les dispositions des conventions collectives dont dépendent les salariés au sein des sociétés.

La base de salaire retenue pour le calcul est le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée. Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O. (Projected Benefit Obligation).

La P.B.O. représente la valeur actuelle probable des droits acquis évaluées en tenant compte des augmentations de salaire (dégressives avec l'âge) jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn over et d'espérance de vie. Les réévaluations du passif au titre des indemnités de départ à la retraite, qui correspondent aux écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement en autres éléments du résultat global.

Le Groupe détermine la charge d'intérêts sur le passif en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre des indemnités de départ à la retraite, au passif, tel que déterminé au début de l'exercice. Ce passif est ajusté le cas échéant de toute variation résultant du règlement de prestations au cours de la période.

Les charges d'intérêt et les autres charges au titre des régimes à prestations définies sont comptabilisées en résultat net.

Principales hypothèses utilisées :

Il a été retenu une table de turn over « moyen » et systématiquement décroissant en fonction de l'âge. Il a été retenu un âge de départ à la retraite de 67 ans au 30 septembre 2014.

Le taux de charges sociales patronales retenu est de 39%.

Le taux d'actualisation utilisé est le taux IBOXX Corporates AA à la date de clôture, soit 1.86% au 30 septembre 2014.

Les réévaluations du passif au titre des indemnités de départ à la retraite, qui correspondent aux écarts actuariels sont comptabilisés en OCI conformément à la norme IAS 19, ces écarts actuariels s'élèvent au 30 septembre 2014 à 68 949 €.

L'écart actuariel au 30 septembre 2013 a été estimé à 17K€, ce dernier n'a pas été corrigé en consolidation étant donné le montant peu significatif de l'impact sur les capitaux propres.

Les comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2014 se trouvent impactés par la variation négative de 34 854 € de la provision portée au compte de résultat sous la rubrique "Charges de personnel" conformément à l'application de la norme IAS 19 correspondant aux écarts liés à l'évolution de la masse salariale.

La société Plan Ornamental, société « tupée » au 22 novembre 2013 avec la société Graines Voltz, ne comptabilisait pas la provision pour engagement retraite.

L'engagement retraite au 22 novembre 2013 a été calculé pour les salariés de la société Plan Ornamental présents à cette date avec les paramètres retenus pour le calcul de l'engagement retraite de la société Graines Voltz au 30 septembre 2013.

Cet engagement s'élève à 137 439 € ; il a été comptabilisé dans les comptes lors de son entrée dans le périmètre de consolidation.

Les provisions pour avantages au personnel se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	30/09/14	30/09/13
Provision pour indemnités de départ en retraite	729	488

En milliers d'euros	Provision pour indemnités de départ en retraite
Au 30/09/13	488
Charges de personnel	35
OCI	69
Engagement provenant de Plan Ornamental	137
A 30/09/14	729

Les provisions pour risques de personnel :

Une reprise de 405 K€ a été constatée suite au solutionnement d'un litige prud'homal.
Le montant de la reprise non utilisée s'élève à 144 K€.

Effectif annuel moyen :

En milliers d'Euros	30/09/14	30/09/13
Cadres	90	74
Non cadres	237	228
Total	327	302

Note 3 - Les impôts et taxes

La loi de finance pour 2010, votée en décembre 2009, a introduit une Contribution Economique Territoriale (CET) en remplacement de la Taxe Professionnelle (TP). La CET a deux composantes : la Contribution Foncière Territoriale (CFE) et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE). La CFE est assise sur la valeur locative des biens passibles de taxe foncière. La CVAE est égale à 1.5% de la valeur ajoutée. La CET est plafonnée à 3% de la valeur ajoutée.

Le groupe Graines Voltz a conclu à ce stade que ce changement des modalités de calcul des impôts locaux français n'en modifiait pas la nature. Le groupe Graines Voltz considère donc qu'il n'y a pas lieu d'appliquer à la CVAE comme à la CFE un traitement comptable différent de celui de la taxe professionnelle. Ces contributions sont donc classées en charges opérationnelles correspondant au classement le plus approprié.

Selon l'article 213 du CGI, les sociétés passibles de l'impôt sur les sociétés sont assujetties à une contribution additionnelle à l'impôt sur les sociétés égale à 3% des distributions mises en paiement à compter du 17 août 2012. Cette contribution est classée en impôt sur le résultat.

Le crédit impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) est classé en moins des charges de personnel.

Note 4 - Les dotations aux dépréciations des éléments d'actifs.

Les stocks et en-cours de production sont évalués au plus bas de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Les coûts sont généralement calculés selon la méthode du prix moyen pondéré ; ils intègrent les frais de transport liés à l'achat, les frais de manutention et les escomptes obtenus.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour la réalisation de la vente.

Le cas échéant des dépréciations sont comptabilisées. Les principaux risques qu'elles couvrent sont ceux révélés par les tests de germination auxquels procède la société de façon régulière. En effet, une graine qui n'est plus aux normes du taux de germination acceptable (variable en fonction des espèces) n'est plus commercialisable. S'il y a un risque de non germination, les semences conservées, et donc inventoriées, sont provisionnées à 100%.

Les créances commerciales sont enregistrées initialement à la juste valeur. La juste valeur des créances clients est assimilée à la valeur nominale.

Les créances clients ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evolution :

En milliers d'Euros	30/09/14	30/09/13
Dotation nette aux dépréciations d'actifs	1 930	180
Dotation nette aux provisions pour risques et charges	268	0
Total	2 198	180

Note 5 – Autres produits et charges opérationnels

Evolution :

En milliers d'Euros	30/09/14	30/09/13
Plus et moins value de cession	(18)	(1)
Autres charges exceptionnelles et produits exceptionnels	(522)	55
Autres produits et charges opérationnels	(540)	54

Note 6 – Le coût de l'endettement

Evolution :

En milliers d'Euros	30/09/14	30/09/13
Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie	21	73
Charges d'intérêt	(1 128)	(537)
Charges d'intérêts sur contrats de locations financières	0	0
Coût de l'endettement	(1 107)	(464)

Note 7 – Les autres produits et charges financiers par catégorie comptable d'actifs et passifs financiers

Evolution :

En milliers d'Euros	30/09/14	30/09/13
Actifs non courants	0	0
Résultat de change, net	5	(288)
Prêts et créances	397	47
Total	402	(241)

Note 8 – Les impôts sur les résultats

Les impôts courants :

France :

Le taux de base de l'impôt sur les sociétés en France est de 33 1/3 %.

La loi de finances rectificative pour 2012 adoptée le 29 décembre 2012 fixe de nouvelles règles de report des déficits en avant et en arrière pour les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés. L'imputation des déficits antérieurs sur le bénéfice fiscal d'un exercice n'est possible qu'à hauteur d'un plafond égal à 1 million d'euros majoré d'un montant dorénavant égal à 50% du bénéfice imposable de l'exercice excédant cette première limite.

Le report en arrière du déficit de l'exercice est désormais limité à un exercice au lieu de trois et son montant est limité à 1 M€.

La loi sur le financement de la sécurité sociale n° 99-1140 du 29 décembre 1998 a institué un complément d'imposition de 3,3 % du montant de l'impôt de base dû lorsque le montant de l'impôt est supérieur à 763 000 euros. Ainsi, pour ces sociétés françaises, le taux d'imposition se trouve majoré de 1,1 %.

Etranger :

En Espagne, celui-ci s'élève à 30%. Les sociétés dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 8 000 K€ bénéficient d'un taux d'imposition réduit de 25% applicable sur la partie du bénéfice n'excédant pas 120 202 €.

En Egypte, le taux de base de l'impôt est de 25%.

En Algérie, le taux de base de l'impôt est de 25%.

En Suisse, l'impôt est de 8,50% auquel s'ajoute un impôt cantonal. Cet impôt cantonal est de 6% du bénéfice dans la limite de 150 000 CHF puis 9 % au-delà, les deux taux affectés d'un coefficient de 1,64.

En Turquie, le taux de base de l'impôt est de 20%.

Au Maroc, le taux de base de l'impôt est de 30%.

Le rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge théorique d'impôt est le suivant :

PREUVE DE L'IMPOT	TOTAL
Résultat consolidé après impôt	4 834
Résultat des sociétés mises en équivalence	-24
Résultat net consolidé après impôt des sociétés intégrées	4 858
Impôt réel	1 786
Impôt différé changement de taux au résultat (CRC-99-02)	
Résultat reconstitué avant impôt des sociétés intégrées	6 645
IMPOT THEORIQUE GROUPE	2 290
ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE GROUPE ET IMPOT REEL	-504
JUSTIFICATION DE L'ECART	
Ecart sur base imposées à taux différenciés	139
Produits (minoration) d'impôts des autres éléments que l'impôt société	-3
Charges (Majoration) d'impôts des autres éléments que l'impôt société	44
Justification de l'écart lié au calcul de l'impôt	180
Ecarts permanents (Résultat non imposé hors dividendes internes)	-769
Ecarts entre Variation bilancielle et Résultat	
Ecarts temporaires	-2
Déficit exercice non activé	-10
Utilisation déficit antérieur	-317
Imposition plus-values antérieures	
Résultat fiscal transféré ou attribué	10
Résultat imposé ultérieurement	172
Dividendes reçus non imposés ou imposés partiellement	31
Résultat sociétés transparente fiscalement	
Autres bases	
Plafonnement de l'impôt différé actif	201
Justification de l'écart lié aux bases fiscales	-684
JUSTIFICATION GLOBALE DE L'ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE ET IMPOT REEL	-504

Les impôts différés :

Conformément à la norme IAS 12, des impôts différés sont calculés sur les différences temporaires entre la base imposable et la valeur comptable des actifs et passifs. Les principaux éléments pris en compte à ce titre concernent :

- Les retraitements de consolidation introduisant une divergence entre la comptabilité et la fiscalité (options fiscales dérogatoires et crédits-bails).
- Les différences entre base comptable et fiscale.

Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé :

- les différences temporelles liées à la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable
- les différences temporelles liées à des participations dans des filiales, entreprises associées et partenariats dans la mesure où le Groupe est capable de contrôler la date du renversement des différences temporelles et il est probable qu'elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible ; et
- les différences temporelles imposables générées par la comptabilisation initiale d'un goodwill.

Des actifs d'impôt différé sont inscrits au bilan dans la mesure où il est probable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures. Compte-tenu de l'absence de récupération probable dans un délai raisonnable pour certaines filiales, le Groupe a pris la décision de plafonner les impôts différés actifs à hauteur des impôts différés passifs de ces filiales pour un montant de 201 K€.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Selon la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés

Évolution :

En milliers d'Euros	30/09/14	30/09/13
Impôts courants	1 124	1 759
Impôts différés	663	524
<i>dont différences temporaires</i>	<i>(13)</i>	<i>122</i>
<i>dont indemnités de fin de carrière</i>	<i>(32)</i>	<i>(2)</i>
<i>dont activation des déficits</i>	<i>448</i>	<i>248</i>
<i>dont provision clients non déductibles fiscalement</i>	<i>(103)</i>	-
<i>dont plafonnement des IDA à hauteur des IDP</i>	<i>201</i>	-
<i>dont provisions réglementées</i>	<i>(32)</i>	<i>-1</i>
<i>dont retraitement sur diminution du prix des titres de participation</i>	<i>118</i>	<i>63</i>
<i>dont évaluation des actions propres juste valeur</i>	<i>48</i>	<i>70</i>
<i>dont provision pour dépréciation des actifs</i>	<i>(96)</i>	
<i>dont élimination des produits internes</i>	<i>(96)</i>	<i>22</i>
<i>dont autres retraitements consolidés</i>	<i>221</i>	<i>4</i>
Total	1 787	2 283

Les créances et dettes d'impôts exigibles :

Le détail est le suivant :

En milliers d'Euros	30/09/14	30/09/13
Créances d'impôts exigibles	2 827	63
Dettes d'impôts exigibles	143	302

La variation des actifs et passifs d'impôts différés :

Elle s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	30/09/2013	Résultat au 30/09/14	Réserves au 30/09/14	30/09/14
Impôts différés actifs	2 247	(309)	321	2 258
<i>dont différences temporaires hors déficits activés</i>	68	13		81
<i>dont plafonnement des IDA à hauteur des IDP</i>		(201)		(201)
<i>dont activation des déficits</i>	2 027	(448)		1 579
<i>dont engagement retraite</i>	23	32	146	201
<i>dont provisions clients non déductibles</i>		103	175	278
<i>dont élimination des résultats internes</i>	123	96		219
<i>dont provisions pour dépréciation des actifs</i>		96		96
<i>dont autres retraitements</i>	6			6
Impôts différés passifs	510	355		865
<i>dont provisions réglementées</i>	254	(32)		222
<i>dont retraitement prix titres des titres de participation</i>	179	118		297
<i>dont retraitement provision dépréciation actions propres</i>	70	48		118
<i>dont autres retraitements</i>	7	221		228
Impact total sur le résultat	-	663		

L'impôt différé sur la provision engagement retraite au 1^{er} octobre 2013 s'élève à 146 K€, il a directement été porté en réserves consolidées.

L'impôt différé sur la provision des dépréciations des créances clients non déductibles fiscalement au 1^{er} octobre 2013 d'un montant de 175 K€ a été portée en réserves consolidées.

Les informations sur les déficits fiscaux et actifs d'impôts différés non constatés :

Le groupe procède à la clôture de chaque exercice (soit le 30 septembre) à l'examen des perspectives d'activité et de résultat des sociétés Ball Ducretet, Iberia Seeds, Evagro Seeds, Topsem et Agreva. Cet examen s'est également fondé sur les tests de valorisation des goodwill desdites sociétés. Il en est ressorti au 30 septembre 2014 une probabilité élevée d'utilisation des déficits fiscaux existant. Les déficits utilisables au 30 septembre 2014 ont donc fait l'objet d'un enregistrement à l'actif du bilan consolidé, à l'exception du plafonnement des impôts différés actifs à hauteur des impôts différés passifs pour les sociétés Agreva et Evagro Seeds.

Ces éléments s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	30/09/2013	Résultat au 30/09/14	30/09/2014
Déficits fiscaux reportables	(6 130)	1307	(4 823)
Impôts différés actifs	2 027	(448)	1 579

Note 9 – Le résultat pour une action

Le groupe présente un résultat par action de base et dilué pour ses actions ordinaires. Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice ajusté du nombre d'actions propres détenues.

Le nombre moyen d'actions ressort pour l'exercice à 1 370 000.

L'évolution de ce résultat pour une action est la suivante :

En Euros	30/09/14	30/09/13
Résultat consolidé part du groupe (en €)	4 774 834	4 634 174
Nombre d'actions	1 370 000	1 370 000
Résultat (en €) par action	3,48	3,38

Le résultat net dilué par action :

Le résultat par action dilué est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation ajusté du nombre d'actions propres détenues des effets de chaque catégorie d'instruments dilutifs qui comprennent les stocks options.

L'évolution de ce résultat pour une action est la suivante :

En Euros	30/09/14	30/09/13
Résultat consolidé part du groupe (en €)	4 774 834	4 634 174
Nombre d'actions	1 467 008	1 403 111
Résultat (en €) par action	3,25	3,30

Dividendes versés par action :

En Euros	30/09/14	30/09/13
Dividende (en €) par action	0	0,64

L'assemblée générale des actionnaires du 26 mars 2014 de la société Graines Voltz n'a pas décidé de distribution de dividendes.

Note 10 – Le goodwill

Evaluation des goodwill :

Le goodwill résultant des acquisitions des filiales est évalué à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur.

De plus, toujours conformément à la norme IFRS 3, l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs identifiables acquis lors de regroupements d'entreprises peut être modifié pendant un délai de douze mois suivant la date d'acquisition.

Au 30 septembre 2014, le montant des goodwill s'établit à 9 181 K€.

En milliers d'euros	30/09/14	30/09/13
Valeur brute à l'ouverture	8 367	4 824
Dépréciation à l'ouverture	-	-
Valeur nette à l'ouverture	8 367	4 824
Acquisition de l'exercice	1 244	3 543
Sortie de l'exercice	-	-
Valeur brute à la clôture	9 611	8 367
Dépréciation de l'exercice	430	-
Valeur nette à la clôture	9 181	8 367

Les tests de dépréciation des goodwill :

Le Groupe considère que les goodwill sont uniquement représentatifs des éléments incorporels du fonds de commerce.

Dans le cadre des tests de dépréciation, les actifs sont regroupés dans le plus petit groupe d'actifs qui génère des entrées de trésorerie résultant de leur utilisation continue, largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Le goodwill issu d'un regroupement d'entreprises est affecté aux UGT ou groupes d'UGT susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises.

Le groupe procède chaque année à des tests de dépréciation pour toutes les UGT auxquelles des goodwill sont affectés. Ces tests consistent à comparer la valeur comptable nette des actifs incorporels de goodwill des UGT à leur valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre valeur d'utilité et juste valeur diminuée des coûts de la vente. Le Groupe a ainsi retenu la valeur d'utilité, évaluée suivant la méthode des flux de trésorerie de l'année actualisés sur une période de 5 ans.

Les hypothèses suivantes ont été utilisées au 30 septembre 2014 pour calculer la valeur actualisée des flux de trésorerie prévisionnels des UGT :

- Le nombre d'années de données d'actualisation : 5 ans.
- Le taux d'actualisation avant impôt : 5,787 %.

Le taux d'actualisation est déterminé en retenant le taux OAT à 10 ans de 1,287 % au 30 septembre 2014 majoré d'une prime de risque de 4,5 %.

Ces tests sont réalisés chaque année au 30 septembre.

Une dépréciation a été constatée suite à ces tests pour un montant de 430 K€.

Une variation estimée raisonnable des principaux paramètres retenus dans le cadre du test de dépréciation (taux d'actualisation) ne remettrait pas en cause la valeur du goodwill constaté.

Note 11 – Les autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Lorsque leur durée d'utilité est définie, les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilisation attendue par Graines Voltz. Cette durée est déterminée au cas par cas en fonction de la nature et des caractéristiques des éléments inclus dans cette rubrique.

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, examinés à chaque clôture. Il est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie.

Ainsi, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité définie sont valorisées au coût diminué des amortissements et des pertes de valeur et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie sont valorisées au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Le coût de ces actifs correspond :

- Au prix d'achat majoré de tout coût directement attribuable à la préparation de l'actif en vue de son utilisation prévue, pour les actifs acquis séparément.
- À la juste valeur, à la date d'acquisition, pour les actifs acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises.

Le cas échéant, le mode d'amortissement retenu est linéaire.

a. Fichiers de coordonnées clients acquis

Les éléments figurant au bilan correspondent aux droits contractuels suivants qui ne sont pas limités dans le temps :

1) des rachats de fichiers clients

Il s'agit de 10 rachats effectués en 1997, 1999, 2002, 2006, 2011 et 2012. Les clients provenant de ces fichiers sont totalement confondus dans l'activité de la société, tant par leur nature que par les produits qu'ils achètent. Aussi, ces fichiers ne peuvent être amortis ou dépréciés, l'activité de la société générant des flux de trésorerie nets suffisants pour justifier leur valeur nette comptable.

2) un contrat de distribution exclusive pour le Maroc d'un montant de 399 K€.

Ce contrat ne fait pas l'objet d'un amortissement

b. Obtention végétale

Les acquisitions portent sur la propriété de variétés de légumes pour les commercialiser en exclusivité. Elles sont amorties sur huit ans.

c. Les logiciels

En fonction du domaine d'application des logiciels, la durée d'utilité est comprise entre 1 et 3 ans.

Evolution des immobilisations incorporelles

Valeurs brutes en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecart d'acquisition	8 367 326			1 244 011		9 611 337
Frais d'établissement	231 245				3 073	234 318
Frais de recherche et développement	2 169				103	2 272
Concessions, brevets et droits similaires	1 108 846	50 237	260 833	231 718		1 129 968
Fonds commercial	1 010 452			493 675		1 504 127
Autres immobilisations incorporelles	160 000			933	16	160 949
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. Incorporelles						
Immobilisations Incorporelles brutes	2 512 712	50 237	260 833	726 326	3 192	3 031 634
Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecart d'acquisition		430 000				430 000
Frais d'établissement	11 676	44 120			628	56 424
Frais de recherche et développement	329	445			25	799
Concessions, brevets et droits similaires	886 964	81 379	260 833	231 718	-1	939 227
Fonds commercial	185 350				2 669	188 019
Autres immobilisations incorporelles		47		785	14	846
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. Incorporelles						
Amortissements et provisions	1 084 319	125 991	260 833	232 503	3 335	1 185 315
Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecart d'acquisition	8 367 326	-430 000		1 244 011		9 181 337
Frais d'établissement	219 569	-44 120			2 445	177 894
Frais de recherche et développement	1 840	-445			78	1 473
Concessions, brevets et droits similaires	221 882	-31 142			1	190 741
Fonds commercial	825 102			493 675	-2 669	1 316 108
Autres immobilisations incorporelles	160 000	-47		148	2	160 103
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Valeurs nettes	1 428 393	-75 754		493 823	-143	1 846 319

Note 12 – Les immobilisations corporelles

Concernant les immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont, selon la norme IAS 16, comptabilisées à leur coût d'acquisition ou, le cas échéant, à leur coût de production diminué des amortissements et perte de valeur.

En application de la norme IAS 20, les subventions d'investissements sont enregistrées en déduction de la valeur d'acquisition des immobilisations dont elles ont servi à assurer une partie du financement.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition, sous déduction, le cas échéant d'une valeur résiduelle.

La durée d'amortissement des différentes catégories d'immobilisations est fondée sur leur durée d'utilité estimée et revues annuellement :

- Terrains : non amortis
- Agencement des terrains : 5 à 8 ans
- Bâtiments : 10 à 30 ans
- Installations générales agencements et aménagements : 3 à 10 ans
- Matériel et outillage : 3 à 10 ans
- Matériel de transport : 3 ans
- Matériel de bureau et informatique : 2 à 10 ans
- Mobilier : 5 à 10 ans

Les amortissements et dépréciations sont comptabilisés en résultat opérationnel.

Au cours de la période, le groupe a acquis des immobilisations corporelles pour une valeur de 959 K€ nette de subvention reçue.

Selon la norme IAS 36 « dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, examinés à chaque clôture. Le Groupe n'a pas identifié d'indice de perte de valeur au 30 septembre 2014.

Evolution des immobilisations corporelles

Valeurs brutes en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains	888 276	57 427	6 346		-422 432	516 925
Constructions	12 874 177	30 836			468 068	13 373 081
Installations techniques, matériel, outillage	5 224 617	371 358	268 338	1 209 103	245 783	6 782 523
Autres immobilisations corporelles	4 639 041	499 126	930 755	1 056 502	443 998	5 707 912
Immobilisations en cours	744 435				-708 410	36 025
Avances et acomptes	13 800				-13 800	
Valeurs brutes	24 384 346	958 747	1 205 439	2 265 605	13 207	26 416 466

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains	142 505	5 917	529		-71 069	76 824
Constructions	7 911 177	670 785	59 265		-17 900	8 504 797
Installations techniques, matériel, outillage	4 082 120	493 469	265 409	1 069 423	16 664	5 396 267
Autres immobilisations corporelles	3 244 652	720 207	811 913	948 752	75 638	4 177 336
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Amortissements et provisions	15 380 454	1 890 378	1 137 116	2 018 175	3 333	18 155 224

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains	745 771	51 510	5 817		-351 363	440 101
Constructions	4 963 000	-639 949	-59 265		485 968	4 868 284
Installations techniques, matériel, outillage	1 142 497	-122 111	2 929	139 680	229 119	1 386 256
Autres immobilisations corporelles	1 394 389	-221 081	118 842	107 750	368 360	1 530 576
Immobilisations en cours	744 435				-708 410	36 025
Avances et acomptes	13 800				-13 800	
Valeurs nettes	9 003 892	-931 631	68 323	247 430	9 874	8 261 242

Note 13 - Les actifs non-courants

La norme IAS 1 prévoit que les actifs et passifs doivent être classés sous des rubriques « courant » et « non courant ».

Les titres de participation non consolidés figurent dans cette rubrique. Ils représentent la quote-part de capital détenue dans les sociétés non consolidées. Ils sont classés en actifs disponibles à la vente.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés initialement à la juste valeur plus les coûts de transaction directement attribuables. Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur (à l'exception des actifs dont la juste valeur ne peut être évaluée de manière fiable) et toute variation en résultant est comptabilisée en autres éléments du résultat global et accumulée dans la réserve de juste valeur, à l'exception du montant des pertes de valeur et, pour les instruments d'emprunts, des écarts de change.

Les autres actifs financiers non courants sont classés dans la catégorie des prêts et créances. Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables. Après la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Valeurs brutes en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations	193 523	361 292	1 025	-91 794	1 218	463 214
Actifs nets en cours de cession						
Participations par mises en équivalence				562 911		562 911
Autres titres immobilisés	12 720					12 720
Prêts	6 563		1 486			5 077
Autres immobilisations financières	336 460	108 078	22 966	38 537	1	460 110
Créances rattachées à des participations	239 462	-820 075	-817 762		3 256	240 405
Valeurs brutes	788 728	-350 705	-792 285	509 654	4 475	1 744 437

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations	193 523	-137 574	-497 841	-91 794	1 218	463 214
Actifs nets en cours de cession						
Participations par mises en équivalence				562 911		562 911
Autres titres immobilisés	12 720					12 720
Prêts	6 563		1 486			5 077
Autres immobilisations financières	336 460	108 078	22 966	38 537	1	460 110
Créances rattachées à des participations	239 462	-1 422 111	-1 419 798		3 256	240 405
Valeurs nettes	788 728	-1 451 607	-1 893 187	509 654	4 475	1 744 437

Participations par mises en équivalence :

	Les Gazons de France	Phytosem	Total
Valeur des titres mis en équivalence	787 110	192 738	979 848
Quote-part du résultat retraité mis en équivalence	-64 318	40 203	-24 115
Réserves consolidées	-381 479	-11 343	-392 822
Valeur des titres mis en équivalence	341 313	221 598	562 911

Note 14 – Les stocks

Les stocks et en-cours de production sont évalués au plus bas de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Les coûts sont généralement calculés selon la méthode du prix moyen pondéré ; ils intègrent les frais de transport liés à l'achat, les frais de manutention et les escomptes obtenus.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour la réalisation de la vente.

Le cas échéant des dépréciations sont comptabilisées. Les principaux risques qu'elles couvrent sont ceux révélés par les tests de germination auxquels procède la société de manière régulière.

Évolution des valeurs nettes comptables :

En milliers d'Euros	Matières premières	En cours de production	Marchandises	Total
Au 30/09/12	235	58	8 898	9 191
Au 30/09/13	878	424	9 777	11 079
Au 30/09/14	1 771	142	12 914	14 827

A titre d'information les dépréciations de stocks se montent à 862 K€ au 30 septembre 2014 contre 145 K€ au 30 septembre 2013 et concernent uniquement les marchandises. Ces dépréciations sont déterminées de manière individualisée, à la fin de chaque période.

Note 15 – Les clients et autres débiteurs

Les créances sont valorisées à leur juste valeur lors de leur évaluation initiale.

Evolution des valeurs nettes comptables :

En milliers d'euros	30/09/14	30/09/13
Clients et comptes rattachés	35 374	28 001
Dépréciation des comptes clients	7 584	4 388
Total net des clients et comptes rattachés	27 790	23 613
Avances et acomptes versés	29	124
Autres créances fiscales et sociales	1 355	1 578
Dépréciation des autres créances	24	
Charges constatées d'avance	396	835
Total des autres actifs courants	1 756	2 537

Les créances commerciales sont enregistrées initialement à la juste valeur. La juste valeur des créances clients est assimilée à la valeur nominale compte tenu des échéances de paiement. Les créances clients ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu

Le groupe n'a pas recours à l'affacturage ou à des transactions visant à faire sortir des créances du bilan.

Méthode de provisionnement des comptes clients :

Le principe de constitution des provisions a été fixé de la manière suivante :

- créances entrant dans le cadre d'un redressement judiciaire ou d'une liquidation judiciaire ou transmises à notre avocat ou à une société de recouvrement de créances : provision à 100 % (sauf en cas de concordat où le taux est ajusté) ;

- les créances dont la durée est supérieure à 9 mois au moment de la clôture ou en règlement amiable font l'objet d'une provision de 100 %, sauf cas particuliers ; chaque cas est analysé en fonction des informations reçues par le représentant concerné, ainsi que des réponses faites par le client aux différents rappels qu'il a reçus. Le pourcentage de provision est arrêté par le Directeur Adjoint en concertation avec l'expert comptable.

Les principes de dépréciation des créances ont été appliquées de façon homogène dans les sociétés du groupe, telles qu'énoncées aux paragraphes précisant les principes et méthodes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés.

Les créances fiscales :

Le poste « créances fiscales » est principalement constitué des créances sur l'Etat au titre de la TVA.

Note 16 – La trésorerie et équivalent de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7 “Tableau des flux de trésorerie”, la ligne “Trésorerie et équivalents de trésorerie” figurant au bilan consolidé comprend :

- les disponibilités,
- les placements à court terme liquides et facilement convertibles en un montant déterminable de liquidités et présentant un risque négligeable de variation de valeur.

Evolution :

En milliers d’euros	30/09/14	30/09/13
Placements à court terme	0	0
Disponibilités	5 362	6 241
Total	5 362	6 241

Note 17 – Les dettes financières courantes et non-courantes

La norme IAS 1 prévoit que les actifs et passifs doivent être classés sous des rubriques « courant » et « non courant ».

Les emprunts et dettes financières sont comptabilisés initialement à la juste valeur ajustée de tout coût de transaction directement attribuable. Après la comptabilisation initiale, ces passifs sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d’intérêt effectif.

Les dettes financières non courantes :

En milliers d’euros	30/09/14	30/09/13
Part des emprunts bancaires à plus d’un an	11 826	10 409
<i>dont à moins de 2 ans</i>	<i>2 633</i>	<i>2 758</i>
<i>dont de 2 à 5 ans</i>	<i>5 830</i>	<i>4 572</i>
<i>dont à plus de 5 ans</i>	<i>3 363</i>	<i>3 079</i>
Variation de l’exercice	1 417	3 979

Les dettes financières courantes :

En milliers d'euros	30/09/14	30/09/13
Part des emprunts bancaires à moins d'un an	5 473	3 475
Part des dettes de locations financières à moins d'un an	0	0
Dividendes à verser	0	0
Découverts bancaires	16 663	17 943
Total	22 136	21 418
Variation de l'exercice	718	7 235

Les principales informations et analyses relatives à la variation des dettes financières sont présentées dans le tableau de flux de trésorerie.

Informations sur les emprunts bancaires :

Les emprunts à moyen terme et long terme mis en place avec nos partenaires financiers sont libellés en euros et en devises. Les taux d'intérêts sont stipulés soit variables soit fixes.

Sur la base du solde des emprunts à taux variable, une variation de plus ou moins 1% des taux d'intérêts représenterait une charge ou un produit financier supplémentaire d'un montant de 225 K€ sur la durée restant à courir.

Le solde restant dû sur l'ensemble des emprunts se chiffre à 14 909 K€ au 30 septembre 2014.

Il existe des « covenants » sur certains emprunts accordés (calculés établissement bancaire par établissement bancaire) à la société Graines Voltz. Les ratios sont respectés au 30 septembre 2014.

Le solde restant dû sur les emprunts garantis par des suretés réelles s'élève à 7 129 K€ au 30 septembre 2014.

Note 18 – Les provisions courantes et non-courantes

La norme IAS 1 prévoit que les actifs et passifs doivent être classés sous des rubriques « courant » et « non courant ».

Conformément à IAS 37.14, une provision est comptabilisée lorsque le groupe a une obligation à la clôture à l'égard d'un tiers et qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date de clôture des comptes.

Le groupe Graines Voltz est soumis dans le cadre normal de son activité à des risques divers (litiges commerciaux, restructurations, litiges fiscaux, litiges sociaux...). Les règles suivantes sont appliquées :

Les provisions pour litiges :

Ces litiges font l'objet d'une appréciation individuelle et/ou basée sur une estimation statistique des litiges observés dans son domaine d'intervention compte tenu des éléments connus en fin d'exercice.

Les provisions non-courantes :

En milliers d'euros	30/09/14	30/09/13
Provision pour indemnités de retraite	729	488
Ecart d'acquisition négatif	0	61
Autres provisions	0	7
Total	729	556

Les provisions courantes :

En milliers d'euros	Litiges Prud'homaux	Litiges commerciaux	Autres litiges	Litiges fiscaux	Total
Au 30/09/12	365	0	80	0	445
Dotation					0
Provision utilisée					0
Provision non utilisée					0
Variation du périmètre	64				64
Au 30/09/13	429	0	80	0	509
Dotation	64		328		392
Provision utilisée	(261)				(261)
Provision non utilisée	(208)				(208)
Variation du périmètre			5		5
Au 30/09/14	24	0	413	0	437

Note 19 – Les fournisseurs et les autres passifs courants

Les dettes en liaison avec le cycle normal d'exploitation sont comptabilisées sous la rubrique "Fournisseurs et comptes rattachés". Elles sont enregistrées initialement à la juste valeur et ultérieurement au coût amorti.

La juste valeur des dettes fournisseurs est assimilée à la valeur nominale compte tenu des échéances de paiement généralement inférieures à 1 mois.

Ces dettes sont quasi intégralement dues à moins d'un an.

En milliers d'Euros	30/09/14	30/09/13
Fournisseurs et comptes rattachés	9 856	7 667
Passifs d'impôts courants	143	302
Dettes fiscales et sociales	4 646	3 975
Autres dettes	829	695
Total	15 474	12 639

La variation constatée s'analyse comme suit :

En milliers d'Euros	30/09/14	30/09/13
Variation constatée	2 835	3 411
Dont variation des dettes fournisseurs	2 189	1 798
Dont variation de l'impôt société	(159)	302
Dont variation des dettes fiscales et sociales	973	720
Dont variation de la participation des salariés	(302)	9
Dont autres variations	134	582

Note 20 – Le tableau de flux de trésorerie

La trésorerie nette s'élève au 30 septembre 2014 à – 11 301 K€ et correspond aux montants suivants présentés dans le tableau de flux de trésorerie

En milliers d'euros	30/09/14	30/09/13
Trésorerie et équivalents de trésorerie du bilan	5 362	6 241
Découverts bancaires	(16 663)	(17 943)
Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme	(a)	(3 475)
Trésorerie et équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie	(11 301)	(15 177)

- (a) A compter du 30 septembre 2014, la partie courante des emprunts et dettes financières à long terme est exclue du calcul de la trésorerie nette.

Note 21 – Le capital social

En milliers d'euros	30/09/14	30/09/13
Capital émis	1 370 000 €	1 370 000 €
Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	1 370 000	1 370 00
Nombre d'actions émises durant l'exercice	0	0
Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice	1 370 000	1 370 000
Valeur nominale	1 €	1 €
Nombre d'actions autorisées	1 370 000	1 370 000
Nombre d'actions émises entièrement libérées	1 370 000	1 370 000
Nombre d'actions émises et non entièrement libérées	0	0

La politique du groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité. Le capital s'entend comme le capital social, les résultats non distribués et les participations ne donnant pas le contrôle. Le conseil d'administration veille au rendement des capitaux propres ainsi qu'au niveau des dividendes versés aux porteurs d'actions ordinaires.

En milliers d'euros	30/09/14	30/09/13	30/09/12
Total des passifs	51 468	46 042	30 839
Trésorerie et équivalents de trésorerie du bilan	(5 362)	(6 241)	(1 140)
Dette nette	46 106	39 801	29 699
Total des capitaux propres	24 386	19 324	17 269
Montant accumulés en capitaux propres au titre des couvertures de flux de trésorerie	0	0	0
Capitaux propres ajustés	24 386	19 324	17 269
Ratio dette nette sur capitaux propres ajustés	1,89	2,06	1,72

Note 22 – Les engagements hors bilan

Pour ses opérations courantes, le groupe est engagé à la clôture de la période se terminant au 30 septembre 2014 pour les montants suivants :

Engagements de garanties reçues :

En milliers d'euros	30/09/14	30/09/13
Avais et cautions	3 704	2 800

Engagements de garanties données :

En milliers d'euros	30/09/14	30/09/13
Nantissement du fonds	6 179	5 304
Nantissement des titres de participation	5 985	3 000
Nantissement du matériel et outillage	305	305
Hypothèque	4 549	4 549
Nantissement comptes bancaires	2 460	2 350
Gage espèce	1 550	1 550
Total	21 028	17 658

Locations longue durée :

En milliers d'euros	30/09/14	30/09/13
Redevances restant à payer	163	Néant

Dettes assorties de sûretés réelles :

En milliers d'euros	30/09/14	30/09/13
Dettes garanties : emprunts bancaires à moyen terme	11 811	9 635
Montant des sûretés consenties	15 158	13 158

Note 23 – Les transactions avec les parties liées

■ Les entreprises faisant partie du périmètre de consolidation

Les sociétés Ball Ducrettet, Iberia Seeds, Topsem, Bigler Samen, Agreva et Semences Marocaines Professionnelles réalisent leurs achats de marchandises (en totalité ou partiellement) par l'intermédiaire de la société Graines Voltz. La facturation a été établie sur la base des prix de marché et les modalités de règlement sont celles habituellement pratiquées pour ce type de produits et marchés.

La société Saulais effectue partiellement ses achats de marchandises auprès de la société Ball Ducrettet. La facturation a été établie sur la base des prix de marché et les modalités de règlement sont celles habituellement pratiquées pour ce type de produits et marchés.

La société Saulais a loué une partie de ses locaux auprès de la SCI Saulimmo jusqu'à la date de la transmission universelle de patrimoine au 1^{er} avril 2014.

La société Brard Graines a loué une partie de ses locaux auprès de la SCI La Claie des Pâtures.

La société Evagro Seeds réalise ses achats de marchandises auprès d'un importateur qui lui-même effectue ses achats auprès de la société Graines Voltz (ceci pour respecter la législation égyptienne). La facturation de la société Graines Voltz a été établie sur la base des prix de marché. Les montants facturés par l'importateur correspondent également aux prix pratiqués habituellement.

■ Les rémunérations des dirigeants

La rémunération allouée aux membres des organes de direction s'est élevée à 344 749 € pour la période allant du 1^{er} octobre 2013 au 30 septembre 2014.

Note 24 – Les événements post-clôture

La société Graines Voltz a acquis le 31 décembre 2014 30% supplémentaires des actions de la société Les Gazons de France pour détenir 50% du capital.

D. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés **Exercice clos le 30 septembre 2014.**



KPMG AUDIT ID
Immeuble Le Palatin
3 cours du Triangle
CS 80039
92939 Paris La Défense Cedex
France



SOGEX
50, avenue d'Alsace
68027 Colmar Cedex
France

Graines Voltz S.A.

Siège social : 23 Rue Denis Papin - 68000 Colmar
Capital social : €1 370 000

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 30 septembre 2014

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Graines Voltz S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note 2.7. « Méthodes et principes comptables » qui décrit le changement de méthode comptable lié à l'application de la norme IAS 19 révisée « Avantages du personnel ».
- la note 3 « Evénements de l'exercice » qui détaille le montant du Crédit impôt recherche comptabilisé dans les comptes au 30 septembre 2014.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Règles et principes comptables

Les notes 2 « Frais de personnel », 14 « Stocks », 15 « Clients et autres débiteurs » et 4 « Dotations aux dépréciations des éléments d'actifs » de l'annexe exposent respectivement les règles et méthodes comptables concernant la comptabilisation des engagements en faveur du personnel, la valorisation stocks et des créances d'exploitation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte comptabilisation.

Estimations comptables

Les écarts d'acquisition, dont le montant net figurant au bilan du 30 septembre 2014 s'établit à 9.181.337 euros, ont fait l'objet de tests de perte de valeur selon les modalités décrites dans la note 10 de l'annexe des comptes consolidés.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests et la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note 10 de l'annexe des comptes consolidés donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Exercice clos le 30 septembre 2014



Graines Voltz S.A.
*Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes consolidés
29 janvier 2015*

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Schiltigheim, le 29 janvier 2015

KPMG Audit ID

Colmar, le 29 janvier 2015

Sogex

Pascal Maire
Associé

Olivier Frank
Associé

Philippe Coteleur
Associé

Exercice clos le 30 septembre 2014